SAMEDI 10 JANVIER 1942 — N° 51 — Prix : 1 franc 50

L'ÉCHO DES ÉTUDIANTS

HEBDOMADAIRE DE LA JEUNESSE INTELLECTUELLE ET DU CORPS ENSEIGNANT

FONDÉ EN 1903

Abonnement : un an, 68 francs. Secrétaire Général : Jean RENON

Rédaction - Administration : 7, rue Dom-Vaissette - MONTPELLIER

ÉPIPHANIE

par Christiane PAULMIER

AU balancement de leurs chameaux, les Mages traversèrent les déserts. Ils voyagèrent quatre mois. Et, jusqu'à Bethléem, malgré leurs fatigues par intérêt constant pour les mouvements du ciel, ils tinrent haut leurs fronts brûlés aux feux des astres observés depuis leur jeunesse.

Une étoile les aurait guidés jusqu'à Jérusalem. Apparition astrale ou inspiration du cœur? Inspiration du cœur, pensait Bossuet. L'étoile ne serait qu'un symbole. « Il se lèvera une étoile de Jacob » avait dit Balaam dont la prophétie s'était répandue en Arabie.

Ce ne fut certainement pas la découverte d'un nouvel astre qui décida les Mages à entreprendre ce long et périlleux voyage, mais la foi qu'il avaient en les prophéties de Daniel. Prophéties si précises qu'elles auraient indiqué la date et l'heure exactes de l'avènement du Messie.

En effet, les Mages venaient soit de Babylone, soit de Persépolis, soit de quelque autre point de l'empire des Parthes où leurs ancêtres avaient été soumis à l'influence spirituelle et à l'autorité de Daniel, chef des mages de Chaldée au temps de Nabuchodonosor.

Les Mages représentaient, en somme, la gentilité la plus proche du peuple choisi de Dieu: Israël. Et, peut-être mieux que les Juifs, à cause de l'esprit dépouillé de leur croyance, ils étaient préparés à recevoir le Messie.

« Dieu s'était révélé à son peuple », mais les Mages avaient trouvé l'unité divine sans révélation, seulement par la science et l'intuition.

Primitivement, membres de la caste sacerdotale de Perse, ils s'étaient tôt évadés de l'idolâtrie et du paganisme pour adorer une Unité incréée et créatrice de tout: Aouramazda (Ormuz), le Lumineux, le très haut, le très bon, le très parfait, le très beau.

Ormuz était moins puissant que le Dieu d'Israël. Jéovah, en effet, bien qu'ayant permis le bien et le mal demeurait le maître du bien et du mal, tandis qu'Ormuz en tirant du néant les forces qui régissaient la nature n'avait pu empêcher que de leurs actions et de leurs réactions, ne sortît l'esprit du mal: Ahriman, l'ouvrier de la mort.

Venus de Perse avec Cyrus, les Mages s'étaient vite imposés en Mésopotamie. Dans leurs temples, sans statues et sans autels, ils rendaient à leur divinité un culte tout intérieur et faisaient chanter ses perfections par des chœurs graves et pieux.

Au Christ, les Mages apportèrent trois présents: l'or, la myrrhe, l'encens. Présents symboliques de l'esprit du christianisme. Mais surtout ils apportèrent le premier hommage de l'intelligence et de la science humaine à leur créateur.

Car grande était la science des Mages, astronomes avant qu'astrologues. Science expérimentale, spéculative, intuitive et déductive, haute philosophie de la sagesse et de la foi pure à base de science et de raison.

La seule foi qui puisse de siècle en siècle, d'esprit à esprit se transmettre sans perdre de sa valeur et de son intensité.

Les étudiants dans les chantiers

Impressions d'un Cadet

MAINTENANT que j'ai subi les trois piqûres réglementaires, je ne me considère plus tout à fait comme un « bleu » et me permets de vous donner les impressions d'un Cadet. Deux mois déjà que je me trouve aux Camps de Jeunesse. Oui déjà, car le temps a passé vite.

Certes le travail manuel n'est pas toujours aisé pour nous, plus habitués au stylo qu'à la pelle ou la hache; les chalits ne sont pas très moelleux; le lever est matinal; le décrassage dans la nuit et le froid, rempli d'embûches. Et puis il y a cette promiscuité qui surprend dans les premiers jours. Mais combien de compensations à ces petits et inévitables inconvénients.

Et d'abord ce milieu si particulier et si divers offre un champ d'observations illimité. On y entre en contact avec des spécimens de toutes les classes, de tous les métiers, de tous les types d'individus. C'est une occasion rare d'enrichir sa connaissance des hommes. Un jeune romancier ou poète y trouvera notamment une abondante moisson pour une œuvre future. Chacun y fera l'apprentissage d'une action sociale efficace parce qu'éclairée.

La vie primitive, au sein de la nature débarrasse l'esprit des scories livresques accumulées par des années de lycée et de faculté. Elle réapprend la simplicité, la pureté de cœur, l'appréhension directe de la beauté, la spontanéité des réactions. Quelle joie de partir dans le matin blanc, sur les herbes qui craquent comme verre, dans l'air transparent et gelé, vers le travail. On se sent alors payé de bien de peines. Si l'esprit se purifie à ce régime, le corps s'endurcit.

Je disais: le travail manuel pas toujours aisé. Il brise les reins, rompt les bras, abîme les mains. Il est souvent monotone. Mais il possède sa sévère vertu. Il exige beaucoup de patience et d'amour, il fortifie le corps pour les dures tâches de la vie. Peu seraient capables de s'imposer volontairement cette bienfaisante épreuve. Il est bon qu'une contrainte extérieure nous y soumette.

Mais la question capitale, pour nous étudiants est celle du rôle qui nous incombe de par notre position même. Nous formons l'élite. On nous le dit, et nous le repète. C'est nous qui devons diriger la masse. Cette tache est délicate: elle demande beaucoup de tact, de souplesse et de psychologie. Le paysan ou l'ouvrier a un préjugé contre l'intellectuel. Il comprend mal son travail. Il souffre d'un sentiment confus d'infériorité qui le fait se cabrer devant certaines avances maladroites. Il faut savoir capter sa confiance. Pour cela se mettre à sa portée, entrer dans son langage, se montrer simple, éviter tout ce qui pourrait ressembler à une vexation. On est rapidement récompensé de cet effort en le voyant se rapprocher, questionner, se confier; et on demeure alors surpris de la qualité de ces individus qui constituent le peuple de France. Sous les dehors d'un hercule de foire, se découvre un penseur paysan, ruminant sa sagesse avec la placidité et la méthode d'un bœuf qui rumine sa nourriture. Le sérieux de ces gens de chez nous, leur amour du métier, leur volonté d'être une « Personne » sont réconfortants. Ils ne sont pas assez connus des autres classes — de bourgeoise notamment — et de ce fait pas appréciés. Ce serait un grand bienfait des Camps de Jeunesse s'ils parvenaient à corriger cette ignorance.

Les étudiants se doivent de ne pas se montrer inférieurs à leurs camarades. Il n'en est pas, hélas, toujours ainsi. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus. Beaucoup sont aux Camps comme ils étaient à Montpellier où à Lyon. Ils n'ont pas dépouillé ce que j'appellerai l'esprit faculté. C'est affligeant dans un emploi; ici, c'est plus que ridicule. Ils restent les petits snobs prétentieux et vides, hautains et affectés qu'on retrouve dans toutes les cours d'Université. Certains autres cherchent à épater les copains par des récits enflés d'exploits imaginaires. Ils donnent de la vie estudiantine une piètre fait, qui ne fait que renforcer une légende trop bien établie. D'après eux, elle ne serait qu'une suite de surprises party, swings, beuveries, flirts.

Enfin, il y a ceux qui ont de la bonne volonté — trop de bonne volonté — mais qui ne savent pas s'y prendre. Ils ignorent tout ce qui n'est pas leur milieu, leur petit coin de province. Ils ont vécu dans l'isolement et manquent du minimum d'esprit que nécessaire dans les relations humaines. Ils désirent ardemment servir mais s'y prennent avec une raideur et une maladresse telles, qu'on les accueille avec un haussement d'épaule: « Ils ne sont pas de notre bord », a-t-on l'air de dire.

La masse n'a pas failli — ou bien moins qu'on veut le dire — Les grands coupables sont les chefs. Telle est mon opinion. Les étudiants, chefs de demain, doivent faire un effort pour se montrer à la hauteur de leur tâche. Ils sont encore loin d'y être parvenus. S'ils veulent être une véritable ELITE, qui sache donner l'exemple, entraîner et servir, il leur faut réformer leur manière d'être.

Martin DALZON
C. J. F. n° 19
Meyrueis (Lozère)

Procès de l'Esprit Historique

par A. LAUMONIER

Chargé de l'Enseignement du grec et des antiquités — classiques à la Faculté de Lettres de Toulouse —

QUATRE-VINGT pour cent des Français ne comprennent pas encore le sens des évènements que nous vivons. Ils croient qu'une fois la guerre terminée, dans quelques mois, disent-ils, la vie reprendra plus ou moins comme avant: on recommencera à bien manger et à jouir de tous les « biens » de la vie.

Cette incompréhension vient de ce que dans les corps parfaitement sains et des cerveaux fort agiles, les âmes dorment encore. Nous sommes, au contraire, à l'aurore d'un complet bouleversement: les dures épreuves que nous traversons sont les douleurs de l'enfantement.

Nous allons, au milieu des tourments, et grâce à eux, vers une vie nouvelle. Mais cette vie nouvelle ne se fera pas toute seule: c'est nous qui la ferons ou la préparerons par notre effort individuel. Notre devoir urgent et essentiel est donc de nous éveiller et d'éveiller ceux que le destin met sur notre chemin.

Et pour cela, il faut radicalement changer nos conceptions en mille choses. Dans quelques années, ces conceptions paraîtront paradoxales et même scandaleuses. Il y aurait d'abord à éliminer, à simplifier, à aérer. Notre esprit est surchargé de connaissances inutiles; nos cerveaux ressemblent aux agglomérations et aux immeubles monstrueux de nos villes, qui, sous prétexte de commodités et de confort, nous ont privé d'air, de soleil, de verdure et de ciel. Nous étouffons sous le nombre croissant des bibliographes, des statistiques, des répertoires et des revues « scientifiques ».

Jamais, l'homme n'a été plus savant; jamais, pourtant, il ne s'est éloigné à tel point de la vraie connaissance, et jamais il ne s'est conduit aussi stupidement. Y aurait-il donc une tare dans nos études?

Le simple divorce entre elles et la vie ne prouvent-il pas déjà leur partielle inutilité?

■ ■

Nulle part, nous ne pourrons mieux constater ce divorce dangereux que dans les études historiques. Je voudrais montrer ici que « l'esprit historique » actuel, qui passe pour être le summum de l'intelligence et de la « science de l'homme », est une des plus stérilisantes et même des plus dangereuses de nos erreurs intellectuelles, héritage de ce matérialisme du XIXe siècle, qui nous a précipité dans l'abime.

Tant que cet esprit continuera à épanouir officiellement sa curiosité mesquine, son analyse négative ou vide, nous n'avons aucun espoir de participer au relèvement **spirituel** de notre patrie; nos études ne seront toujours, par rapport au grand courant de la vie, que des excroissances, voire des parasites.

La vie, c'est le présent. Le passé n'est intéressant que dans la mesure où il vit encore en nous, où il éclaire le présent et nous aide à préparer l'avenir. Une étude qui ne nourrit pas notre âme, qui n'apporte pas de lumière dans notre intelligence, de chaleur dans notre cœur, de tonique à notre activité, est inutile et fausse. Or, la plus grande partie de notre érudition historique, dont nous sommes si fiers, est un fatras. A quoi sert d'étudier minutieusement, « scientifiquement », les erreurs, les crimes et les sottises accumulés par les hommes en paroles et en actes depuis trois mille ans, puisque jamais on ne profite des leçons qui s'en dégagent.

A quoi sert surtout de savoir ce que tel médiocre a dit de ce que tel autre médiocre a dit sur un autre médiocre?

C'est une impasse: nous tournons le dos à la vie!... Mais précisons.

D'abord l'esprit historique a tout envahi indûment. On ne peut plus traiter aucune question sans savoir d'abord ce qu'en ont dit nos ancêtres jusqu'au père Adam, quitte à négliger la question elle-même. Parlez-vous de philosophie? On vous répond: histoire de la philosophie. Parlez-vous de peinture, de musique? On vous répond: histoire de l'art. Parlez-vous de travail? On vous répond: « histoire de l'idée de travail » (sic)!

Nous sommes constamment à nous occuper de ce que pensent les autres, mais l'homme sensé a envie de crier sans cesse:

« Mais vous, vous, que pensez-vous? Que créez-vous? Qu'apportez-vous de nouveau et de personnel à vos frères humains? Qu'attendez-vous pour nous aider à résoudre un problème intérieur, pour prendre en mains le violon ou le pinceau, pour empoigner les mancherons de la charrue?

J'écoute une conférence sur le problème social. Sujet brûlant s'il en fut. Mais qu'entends-je? Une histoire du problème social: ce que nous devons aux anciens, au christianisme, à la féodalité, à l'individualisme du XVIIIe siècle, au collectivisme du XXe. Belle conférence, faite selon toutes les règles de l'art! Mais nous voulons savoir enfin comment l'orateur lui-même, un spécialiste, conçoit la solution du problème social.

Nous y arrivons, après trois-quarts d'heure d'historique; mais c'est pour aboutir à un rapide et prudent compromis entre les extrêmes, dont l'intérêt est visiblement secondaire aux yeux du savant juriste.

Mais pour le grand public avide d'enrichissement véritable, quel bénéfice? Le monde s'écroule, l'homme angoissé cherche un ordre nouveau; mais nous, nous continuons à scruter la poussière du passé et limitons volontairement nos efforts à une œuvre de termite qui n'intéresse que nous!

■ ■

MAIS entrons maintenant dans le domaine propre de l'historien. Là, les nécessités même de l'esprit scientifique le plus légitime et le plus respectable nous obligent à recenser tout ce qui a été dit avant nous sur le sujet que nous étudions. Si bien que ce sujet se transforme peu à peu en un interminable pensum de deuxième ou de troisième main, avec nombreuses références en plusieurs langues, accumulées au bas des pages. Ajoutons que les mêmes exigences critiques nous amènent à figuler de plus en plus, à couper les cheveux en quatre, à mesurer au dixième de millimètre la moindre parcelle de pierre antique, à passer au crible la plus fine poussière des siècles, pour savoir comment les Grecs ou... les Aztèques faisaient la cuisine ou évacuaient leurs excréments.

On fait un sort à chaque fait, à chaque geste, à chaque lettre, comme si la vie de l'univers en dépendait.

Nous nous enfonçons dans le maquis! L'on imagine fort bien que d'ici très peu de temps, avec le nombre croissant des savants, produits de notre éducation hyperintellectuelle, il deviendra impossible de traiter le plus petit point d'histoire sans y passer sa vie entière, et pendant ce temps, on n'aura pas vécu!...

Spectacle invraisemblable, qui donnera le fou-rire aux générations futures!

« Il y a plus à faire à interpréter les interprétations qu'à interpréter les choses, et plus de livres sur les livres que sur autre sujet. Nous ne faisons que nous entregloser ». Qui a dit cela? Montaigne, il y a près de 400 ans.

Voulez-vous une « autorité » plus moderne? La voici:

« ...Des travaux tristement inutiles, de longues études sans signification, inextricables fouillis qui s'élève comme une montagne depuis que la recherche scientifique est devenue une profession comme celle de maître d'école, de pasteur ou d'employé de banque. »

Ce sévère jugement de Carrel, qui s'applique à toutes formes de recherche scientifique, apparaît plus juste encore dans le domaine de l'histoire.

L'esprit historique actuel a l'art de tout dessécher: c'est une machine sans âme, qui ne s'intéresse qu'à l'extérieur des choses. Supposez un savant plongé dans les archives d'un prêtre devin de l'ancien orient; il dépouille par fiches un dictionnaire de « présages par l'examen du foie des victimes ». Travail de bénédiction qui inspire une profonde admiration: cela n'en finit pas; patience, minutie, problèmes sans cesse renouvelés de lecture, de grammaire, de critique, aussi loin que possible sans doute de la vie actuelle.

Mais pourtant, là aussi, il s'agit d'êtres humains, qui ont vécu, pensé, senti. Là aussi se pose un problème vital, qui est au fond le seul intéressant, parce qu'il se pose encore pour nous.

Qu'est-ce que la divination? Comment les anciens, y compris le « divin » Platon, qui ont donné tant de preuves de leur intelligence et de leur sens de la vie supérieure, ont-ils pu croire à ces superstitions? Et vous, comment, si vous croyez qu'il n'y a là qu'aberrations d'esprits primitifs, pouvez-vous passer votre vie là-dessus, en faire un métier, comportant des titres, des gains, des honneurs?

N'y aurait-il pas dans la divination, sous le voile des erreurs, faiblesses ou fourberies humaines, autre chose que des superstitions?

N'y aurait-il pas dans tous les plans de la nature des sens symboliques, de correspondances et des résonances, une solidarité foncière, que nous ne faisons encore que soupçonner...

Problèmes passionnants de science spirituelle, qui ne sont plus enseignés nulle part à notre époque, et qui à aucun moment ne risqueraient d'effleurer même l'esprit de notre savant orientaliste. Rien d'étonnant à cela! Toute notre formation scientifique nous détourne de **penser en termes de vie!**

Pourtant, il y aurait moyen de comprendre l'histoire autrement; par exemple en en dégagerait les problèmes réels, humains, éternels, et on laisserait dans l'ombre tout le reste. Mais fi donc! ce serait de mauvais goût et peu « scientifique »! Plus c'est inutile et desséché, plus c'est scientifique. Désintéressé, cela finit par signifier: détaché de la vie, autrement dit mort.

L'esprit historique actuel est un esprit de mort. La science actuelle ne sait faire que des musées, des herbiers,... des cimetières!

A ce point de vue, les « sciences annexes de l'histoire », avec leurs prétentions à la rigueur des sciences dites exactes, sont des fossoyeurs de premier ordre: épigraphistes, papyrologues, paléographes, archéologues — qu'ils me pardonnent! Je suis de leur nombre — sont trop souvent des crocheteurs de poubelles; il faut sans doute en remuer beaucoup de ces déchets humains millénaires pour y trouver les débris de quelque vase magnifique ou les traces de quelque pensée ennoblissante.

Mais, de grâce, pourquoi collectionner dans de belles vitrines ou de somptueux « corpus » tant d'épluchures et de déchets, sous prétexte qu'ils sont anciens?

Que de revues scientifiques (elles pullulaient depuis vingt ans!), que de livres « savants », que de collections, recueils d'inscription ou autres, **totalement** dépourvus d'intérêt humain! Ne nous apprenant rien de vital, ne nous éclairant pas sur nos véritables et quotidiens problèmes, individuels ou collectifs, ne nous donnant aucun motif d'action, aucun ressort, aucun appui pour nous améliorer ou nous aider à vivre!

Telle thèse érudite de 600 pages sur un poète de dixième ordre (hommage humiliant de l'esprit historique à la moindre petite lueur de talent), telle autre, portant sur dix ou vingt ans de l'histoire moderne la plus obscure et la plus mesquine, sont des monuments de patience, d'ingéniosité, d'analyse, et même d'intelligence.

Résultats positifs pour l'humanité, plongée dans les tourments et les contradictions? Zéro. Il y a là — ouvrons les yeux enfin, réveillons-nous! — une véritable luxation de l'être humain, notre intellect est tordu, occupé à des œuvres stériles, vrai déterreur de cadavres. La tare est profonde; dans tous les domaines l'intellect moderne s'est retranché de la vie : c'est de celà que nous avons failli mourir et nous ne sommes pas encore hors de danger.

■ ■

L'ESPRIT historique actuel n'est pas seulement desséchant, il est souvent, et beaucoup plus qu'on ne le croit, dangereux. D'abord, parce que l'esprit critique tel qu'il est pratiqué, tel qu'on s'ingénie à le développer en nous dès l'adolescence, est un esprit négatif, dénigrant, descendant, uniquement préoccupé de dépister les défauts des choses et des gens et alimenté parfois par une curiosité malsaine.

L'histoire littéraire prend un malin plaisir à démontrer les grands écrivains, à mettre à nu leur vie privée, sous prétexte d'éclairer leurs œuvres. Comme si leurs œuvres avaient été faites pour justifier leur pauvre vie humaine et non pour traduire le divin qu'ils portaient en eux!

Ces publications de correspondances intimes apportent-elles un élément positif à notre compréhension, à notre jouissance esthétique ? Cet étalage indélicat de pitoyables faiblesses sans rapport avec les œuvres, est-il légitime et bienfaisant? Qui oserait le soutenir de bonne foi.

En second lieu, l'esprit historique émousse le sens de la beauté, de la grandeur, de l'humain. Etudiant avec l'impartialité dite scientifique les milieux, les époques, les conditions de vie, il finit par mettre tous les hommes ou tous les actes humains, bons ou mauvais, sur le même plan.

Devant un tableau, l'historien ne se demande plus s'il est beau ou laid. Dans un poème ou une symphonie, il ne se soucie plus de recevoir **en lui** la pluie bienfaisante du génie. La vie d'un saint ne l'intéresse pas plus que celle d'un grand scélérat, chef d'état et tueur d'hommes. Des gens, bien intentionnés sans aucun doute, ont cru bon de faire dresser à l'angle de la terrasse, au musée des Eyzies, l'image reconstituée de **l'homo sapiens.**

Par quelle aberration a-t-on pu gâcher ce très beau site par un orang-outang de pierre monumental, qui prétend représenter nos ancêtres, et être une œuvre **décorative**, car il a été placé bien en vue, regardant le village et le dominant de sa haute stature! Cette entorse au beau, au bien, et même au vrai sans doute! qui en porte la responsabilité? L'esprit historique.

Cet exemple, tout frais dans ma mémoire, c'est pourquoi je l'évoque, est un symbole. On pourrait les multiplier. Et c'est là une des grandes causes de la laideur, de l'impuissance artistique et de la décadence morale de notre époque.

Ce qui avilit encore la pensée, c'est que l'historien, par métier, s'attache de préférence aux phénomènes collectifs, où la masse anonyme joue le rôle principal, où les grands hommes — seuls créateurs pourtant de la vraie civilisation — ne sont plus que des numéros, des pièces d'échiquier.

Or, nous savons trop bien que la masse, à toute époque et en tout lieu, représente un niveau très bas : ce n'est pas le spectacle de la masse qui peut nous faire du bien ni nous aider à progresser. Là, comme partout ailleurs, la science impartiale et amorale nous rabaisse constamment à un niveau humain inférieur au nôtre, au lieu de nous élever; elle nous fait descendre dans la cave au lieu de nous faire monter à la terrasse de notre être; elle nous mortifie au lieu de nous vivifier. Car vivre c'est avant **tout prendre parti énergiquement, et prendre parti pour le beau, le bien, le divin!**

■ ■

On opposera à ma révolte l'argument suprême: la science en général, et par définition, n'a pas de but édifiant ou vivifiant.

C'est juste; mais c'est là précisément ce qui est très grave, car elle se met ainsi elle-même **en marge de la vie**, elle se charge de toute la responsabilité des malheurs qui accablent l'humanité, et elle s'exclut d'avance des semailles qu'on attend de nous après le labour intensif auquel nous assistons.

Et pour l'histoire, que faire? Non pas revenir à la conception périmée d'une histoire moralisante, au service d'une thèse ou d'une propagande.

Loin de moi cette pensée. Mais nous voulons une œuvre de vie, ce qui n'exclut pas, bien au contraire, le respect de la vérité. Nous voulons faire un choix et changer l'esprit de l'histoire, pour qu'elle devienne ou redevienne un instrument de culture en profondeur, et non un passe-temps de mandarin.

Il n'y a au fond, qu'une connaissance qui compte, et qui contient toutes les autres: la connaissance de soi. Il n'y a qu'une connaissance vraie: celle qu'on expérimente, qu'on vit. Tout le reste est parfois une préparation à la vraie connaissance, mais le plus souvent c'est du remplissage, de l'amusement, un hochet.

Quand on a passé toute sa vie à agiter son hochet, qu'on en a tiré gagne-pain et honneurs, on a évidemment peine à imaginer qu'il ne soit pas utile à la vie de la patrie et du monde civilisé. Mais à force de regarder vivre les autres, on ne sait plus vivre soi-même. Or, voilà bien ce qui nous manque: la science de la vie, l'essentiel! Nous avons à nous façonner nous-mêmes; et dans cette tâche herculéenne, il nous faut des modèles, des encouragements.

Le passé nous en offre par milliers, pour peu que l'on considère l'histoire sou sa forme positive et féconde, exaltante même: celles des grands hommes, des génies, des héros et surtout des saints.

Etudions les fleurs humaines plus que le fumier sur lequel elles poussent; étudions la grandeur créatrice sous tous ses aspects; nous n'en deviendrons pas grands pour cela, car on ne devient grand que dans l'action; mais nous préparerons en nous le chemin de la grandeur.

Voilà ce qu'exigent impérieusement notre douloureux présent et notre avenir plein d'espérance!

Faire la Révolution

par Jean RENON

AUCUN Français de bonne foi n'aura pu rester insensible au dernier message du Maréchal.

Noble, lucide, sévère mais juste, ce texte s'achève sur le plus grave et le plus émouvant appel que le Chef de l'Etat ait peut-être lancé depuis l'armistice.

Cet appel doit être compris, avant tout, par la jeunesse française. Le moment est venu pour elle de prendre sa place dans le combat pour la Révolution Nationale. Ses chefs d'ailleurs ont clairement exprimé leurs intentions à ce sujet. Dans le n° 1 des *Cahiers d'Information du Secrétariat général de la Jeunesse* (dont nous saluons avec plaisir la parution), M. Garrone, directeur de la formation des jeunes écrit à ce sujet:

« Une certaine agressivité, que les circonstances ne nous ont pas permis de montrer jusqu'ici, est devenue nécessaire. Nous aussi, nous sommes décidés à nous battre, et à fond, pour la Révolution Nationale et pour le Maréchal. »

Depuis la défaite la jeunesse intellectuelle a été l'objet de nombreuses tentations. Celles qui se sont manifestées avec le plus de force et de succès, semble-t-il, ont été soit l'évasion et la fuite devant la réalité soit le souci exclusif d'accomplir une réforme purement raisonnable.

Dans les années qui ont précédé cette guerre, les clercs quittant leur tour d'ivoire, étaient descendus dans l'arène politique. Il n'était plus question de faire une œuvre, mais de mettre sa plume et son talent au service d'un parti, d'un groupe ou d'une doctrine.

Maintenant les mêmes hommes qui se passionnaient pour le contrôle des changes, le désarmement ou le relèvement des salaires proclament l'indépendance de l'artiste, font miroiter à vos yeux les facettes étincelantes de leur talent, se repliant sur eux mêmes dans une orgueilleuse solitude.

« Nous occuper de la cité? Prendre parti publiquement pour le Maréchal? Faire de notre art un instrument de propagande politique? Que faites-vous donc de la liberté et de l'indépendance nécessaires aux créateurs?» Attitude irréprochable, si elle n'était pour beaucoup qu'une sagesse bien tardive, et sous laquelle on craint toujours que ne se dissimule la plus subtile des tactiques politiques. Qu'importe d'ailleurs leur sincérité, si l'hautaine et dure retraite de nos actistes nous vaut dans « Poésie 41 » ou dans « Fontaine » une magnifique floraison d'œuvres; si les débats intellectuels sur la poésie et le roman n'ont jamais été plus brillant et passionnés qu'à l'heure actuelle, si l'intelligence française affirme sa vitalité dans un monde où toutes les civilisations sont menacées de ruine? Dans ce journal nous avons ouvert toutes grandes nos colonnes aux jeunes écrivains et aux plus libres des débats sur les problèmes d'art et de poésie.

Mais où apparait le danger pour les jeunes c'est lorsque certains d'entre eux, devant ce vaste courant littairaire, nous écrivent. « La poésie est notre refuge. Elle est notre seule raison de vivre, notre seul espoir dans le chaos du monde actuel». Toute une jeunesse tend à croire, et on voudrait lui faire croire, que les seuls problèmes qui soient dignes d'elle que les seules valeurs pour lesquelles elle ait le droit et la possibilité de se passionner, sont l'art et la poésie.

Pourtant, sans une nation organisée, sans un Etat capable de faire régner la justice, sans un territoire où l'on puisse parler notre langue, sans des familles pour perpétuer la race, sans un capital national pour soutenir notre civilisation, que deviendriez-vous jeunes poètes? Quelle durée auraient vos œuvres? Qui vous lirait encore dans un siècle?

Moins grave mais tout aussi réel que cette fuite devant la réalité, est le danger que représente le souci exclusif de faire accomplir à chaque jeune « sa révolution intérieure ».

Ce problème a été envisagé avec une grande lucidité par l'auteur d'un article intitulé « Education et politique » paru dans le premier des Cahiers d'Information que nous citions plus haut.

« Croit-on y lisons-nous que les jeunes se bastiferont à la seule pensée qu'ils servent la Révolution Nationale en se prêtant à l'action bienfaisante de leurs éducateurs, qu, dans dix ans auront fait d'eux de bons Français? Croit-on qu'ils n'auront pas parfois le sentiment que servir le pays à l'heure actuelle, même quand on n'a que 16 ans et à fortiori 20 ou 30, c'est autre chose que de faire un feu de camp ou de jouer une farce?

Toutes ces filles et garçons bien élevés ne risquent-ils pas, leur majorité atteinte, d'être des étrangers dans une cité à l'édification de laquelle ils n'auraient pas « effectivement » participé? Est-il permis d'ailleurs de refuser au pays un concours quel qu'il soit, et les jeunes doivent-ils à leur âge de n'être que les bénéficiaires du redressement? N'ont-ils pas droit à en être aussi des agents? »

Il ne s'agit pas d'ailleurs de lancer les jeunes de ce pays dans une action politique semblable aux anciennes luttes de clans et de partis. Il ne s'agit pas d'autre part de retirer la jeunesse à ses éducateurs. Mais, dit l'auteur de cet article « où les éducateurs auront conscience de leurs devoirs politiques ou des *politiques* s'institueront pédagogues. On ne veut pas pas, à juste titre, d'un homme qui ne soit que citoyen, fait par l'Etat et pour l'Etat. Qu'on prenne garde de faire des hommes qui ne soient pas sujets de leur Prince ».

✦ ✦

Lorsque le Maréchal dit « la doctrine nouvelle exige d'être appliquée par des hommes nouveaux », songez, étudiants, que c'est vous qui fournirez dans l'avenir ces hommes nouveaux.

C'est parmi vous que se recruteront les hauts fonctionnaires, les hommes de finance et d'industrie, les diplomates, les magistrats, les éducateurs.

Cela vous crée plus de responsabilité encore que n'auront les autres jeunes de votre pays.

Cette cité que vous aurez à édifier sur la terre que vous aura conservée le Maréchal, il vous faut la connaitre. Cette doctrine que vous aurez à appliquer c'est à vous de l'approfondir. Les problèmes auxquels vous aurez à faire face c'est à vous de les prévoir **et de leur chercher des solutions**

PROPOS D'UN SPECTATEUR PUR

Il faisait très froid ce jour-là.

— Je viens, dis-je à ma petite amie Michelle, vous donner des nouvelles des poiriers Louise Bonne d'Avranches. Ils sont en train de geler tout doucement devant leur mur ensoleillé...

— Ça leur arrive chaque année. Et chaque année — c'est leur façon de se venger de nous qui les avons planté sous un climat rigoureux — ils s'entêtent à ne pas produire le moindre fruit...

— Je les regarde parfois. Ils semblent tout juste avoir la force de se prêter à la gymnastique à laquelle nous les forçons en les disposant en espalier. Ce n'est que lorsqu'ils sont vieux qu'ils prennent de la force. Ils s'écroulent alors, avec opiniâtreté, le sol où ils sont attachés.

— Etonnante puissance de la matire vivante! N'assure-t-on pas que c'est le crâne qui est moulé par le cerveau et non le cerveau par le crâne? Je lisais l'autre jour une « Esquisse de la Phrénologie » publiée il y a cent ans par un disciple de Gall, le docteur Debout. Ce livre m'a laissé un excellent souvenir, sans doute parce qu'il y avait du feu dans la gigantesque cheminée de la bibliothèque.

On y compare les crânes — ou les moulages des crânes — d'hommes et de femmes célèbres; examen qui montre que le crâne de la femme — exception faite pour Mme de Staël, pour Catherine II — est plus allongé que celui de l'homme et présente un développement plus important de ses parties ou réside la philogéniture (amour des enfants). Le crâne de l'homme, par contre, révèle une plus grande aptitude aux exercices violents...

— C'est sans doute cela qui interdit à vos compagnes la guerre et la chasse. Avez-vous lu l'Histoire de La Femme de Gonzague Truc? On y relate que, déjà les amazones étaient blâmées à qui mieux mieux, ce qui les rendait fort malheureuses. Monter à cheval ne convient pas aux femmes. Et même à pied, la culotte et les guêtres les ont bientôt rendues ridicules. Pauvres chasseresses! Certains disciples de Saint-Hubert ne souhaitent-ils pas que les plaisirs de Nemrod et du Roi Artus leur soient interdits? Il n'y a pas déjà — disent-ils — tant de gibier pour les hommes. Quelle mauvaise foi, n'est-ce pas Michelle? Avez-vous vu jamais à la chasse femme tuer quoique ce soit?

— Je suis, mon cher, tout à fait de votre avis; la femme s'entend à merveille à désorganiser les plus belles parties de chasse. Elle tire si souvent et si hors de propos, que les meilleurs tirés sont bientôt vides de leurs hôtes épouvantés. Si, lor d'une battue vous l'invitez, elle a dès le déjeuner séduit la plupart des chasseurs qui passent leur temps auprès delle à lui charger son fusil et à lui tenir les propos les plus vains. Le tableau, le soir, s'en ressent; mais c'est aussi, vous l'avouerez, un peu la faute de l'homme dont ce crâne porte la bosse de ce que Spurzheim appelle l'amativité..

— La femme sait fort bien profiter de ce penchant; et lorsque, de cette chasse-là, elle rentre, rarement bredouille, elle se répète le mot que lui prête à la plus jeune des filles de Danaüs: « Et maintenant, mes sœurs, si nous recommençions? »

Henri SABATIER...

MémoNum © montpellier3m

LA VIE DES UNIVERSITES

UNIVERSITE D'AIX...

FACULTE DE DROIT D'AIX

Le démarrage des Equipes d'Action Etudiantes

Grâce au dynamisme de M. Marc Latil, chef des E A E; grâce au concours de Mlles Jourdan et Simon; de MM. Sénès, Lesage, Estrangin, Thiéry et Lhérisson, délégué à la Propagande, les équipes se sont constituées nombreuses, et ont aussitôt passé à l'action.

Les équipes de travail se sont mises à l'œuvre, pour la plupart, sans attendre le début des conférences obligatoires; les étudiants de première année font preuve de beaucoup de zèle et ont formé 15 équipes groupant 80 étudiants et étudiantes.

La chorale, qui avait déjà bien fonctionné l'an dernier, a vu augmenter le nombre des bons musiciens; elle compte se produire prochainement dans une fête organisée en faveur des étudiants réfugiés.

Dans le même domaine, un groupement artistique (culture musicale et théâtrale) est en formation, sous la direction de M. Laporte.

D'autre part, une sortie collective a déjà eu lieu dans les environs d'Aix, mais elle n'a, malheureusement, pas bénéficié d'un temps favorable; une nouvelle sortie est envisagée pour une date très prochaine. Enfin, l'hébertisme, qui est pratiqué deux fois par semaine au Stade militaire, ne réunit, pour le moment, qu'un petit nombre d'étudiants.

Les équipes de service social ont été assaillies de demandes de toutes sortes avant même qu'elles eussent été constituées. Cependant, un nombre suffisant de bonnes volontés s'étant manifestées, on a pu faire face à tous les besoins; les étudiants vont désormais éduquer de jeunes délinquants à la prison, cultiver un jardin au profit de la cantine populaire, garder les jeunes des centres de joyeuses vacances, faire des conférences (sur la demande de ceux-ci) à de jeunes apprentis de Berre, etc... L'entr'aide étudiante se manifeste par le service des cours aux étudiants éloignés, la recherche de logements, et surtout les envois de livres aux étudiants prisonniers. Ces étudiants ont généreusement donné leur argent pour leurs camarades, et leurs tickets de pain our le Noël des Jeunes Séparés.

Enfin, une des équipes qui fonctionne le mieux est celle des conférences; elle réunit toutes les semaines les étudiants et étudiantes désireux de s'entraîner à la parole publique; 5 ou 6 exposés de 10 à 15 minutes sont faits sur des sujets extra-juridiques très variés; ils sont suivis d'une critique formelle qui, pour être amicale, n'en est pas moins impitoyable. Cette équipe qui, sous la direction de Monsieur Roger Sénès, Président de la conférence Portalès, est appelée à se développer, assurera aussi les conférences à l'extérieur: culture personnelle, et service social. Dans ce sens des sujets ont été proposés par Monsieur le Délégué à la Jeunesse de Provence.

A la suite d'une réunion à la Délégation d'Aix, tous les mouvements de Jeunesse sont tombés d'accord avec les chefs des Equipes pour une entière coopération du milieu étudiant; cette même collaboration existe entre le Droit et les Lettres. D'autre part la Délégation va créer un foyer étudiant dont la gestion sera confiée aux équipes.

LETTRE D'ALGER

Les djinns, je vous l'ai dit, craignent l'homme, et il est conté qu'ils s'attaquent aux très petits enfants. Lorsque ceux-ci pleurent sans raison, et s'effraient soudain dans leur berceau, sans aucun doute, c'est qu'ils ont vu approcher l'un d'eux venu leur faire méchamment une misère.

Parfois, ces génies, sur qui Salomon seul avait pouvoir, ne font pas que mordre et épouvanter le bébé : durant les quarante premiers jours de la naissance, jaloux de sa beauté, ils peuvent l'enlever et le changer contre un petit de djinn. La mère ne s'y trompe point, et se rend vite compte de cette calamité. « Hélas! crie-t-elle, cet enfant est le leur ». Elle le voit à sa maigreur, à son teint pâle, à ses doigts si amaincis que l'on dirait qu'ils sont prêts à se briser; elle le comprend à ses pleurs perçants, à ses yeux où se perd un reflet d'un monde surnaturel.

Il faut agir vite, au plus tard dès le vendredi, où midi, heure de la prière, sera le moment le plus propice. L'enfant est couché sur le sol, au centre de la pièce, et toutes les balayures de celle-ci sont rejetées sur lui. Puis la mère, qui doit seule le toucher alors, le met dans un large panier avec tous ces débris et ces poussières, et l'emporte au dehors au plus proche tas d'immondices ou de fumier. Là, où l'attend une amie avertie, elle crie: « Oh! rendez-moi le petit du foyer et prenez, gardez celui que voici! »... Sur ces mots, elle jette son fardeau que reçoivent à temps d'autres bras, et l'enfant est alors ramené au logis par des chemins détournés, qui ne doivent surtout pas couper ceux par lesquels s'est effectué le premier trajet.

Mais ne croyez pas que des reproches ou des injures seront adressés aux djinns coupables. On leur rend presque grâce au contraire, et l'on demande en tout cas au Très-haut de leur inspirer compréhension et bonté.

JEAN-RENÉ.

CENTRE UNIVERSITAIRE MEDITERRANEEN

A. G. E. N. — Le dimanche 11 janvier, le groupe Villon, la troupe des comédiens organisée par les étudiants niçois, donnera sa seconde représentation depuis la rentrée, au profit des étudiants prisonniers et réfugiés. Le programme comporte trois pièces en un acte, et de nombreux intermèdes musicaux donnés par le jazz étudiant de Luc Vernay. Cette manifestation, à laquelle nous souhaitons le plus grand succès, tant pour les acteurs que pour les étudiants prisonniers et réfugiés, marquera l'aboutissement du sympathique effort du groupe Villon, qui a réussi à grouper, avec une grande rapidité, une troupe homogène et enthousiaste.

I. M. H. E. I. — Monsieur A. de la Pradelle, directeur de l'Institut d'études internationales, a recommencé depuis le 5 janvier, une série de cours et de conférences. Le titre de la première conférence était: « La question d'Extrême-Orient: Amérique et Japon ».

Monsieur Sourdillat, remplaçant M. Guilemou empêché, et M. Ehrman commenceront respectivement le 16 et le 15, leur cours de géographie économique et politique, au cours desquels ils traiteront de quelques aspects caractéristiques des problèmes économiques et politiques qui se posent aux principales puissances, consacrant plusieurs cours aux questions soulevées par la répartition géographique des matières premières essentielles: blé, coton, pétrole, fer, charbon, etc..

UNIVERSITES DE CLERMONT-Fd ET DE STRASBOURG

AMICALE DES ETUDIANTS EN MEDECINE DE CLERMONT - FERRAND

Constitution du Bureau et du Comité pour l'année 1941-42

Président: J. Labat (5e année).

Vice-présidents: P. Grenet 5e année) et Cl. Paillat (4e année).

Secrétaire général: M. Tissandier (3e année).

Trésorier général: Docteur Arnal.

Trésorier-adjoint: J. Courtadon (3e année).

Délégués. — G. Bertholon (6e année).

J. Chambat (6e année), ancien président.

P. Blanquet (4e année);
G. Bellot (2e année);
Vallière (2e année);
Bourgade (2e année);
Bougnoux (1ère année);
Bourdeix (1ère année).

UNIVERSITE DE GRENOBLE

FACULTE DES LETTRES

C'est avec grand regret que les étudiants d'Histoire du Moyen-Age et d'Histoire ancienne ont appris le départ de M. le Professeur Latouche. En effet, M. Latouche est nommé pour l'année 1941-1942 à la Faculté des Lettres de Dijon.

M. Gallet, professeur de Droit Romain à la Faculté de Droit qui était déjà chargé du cours d'Histoire Romaine, a bien voulu accepter de prendre l'heure de M. Latouche après le 1er janvier. Les étudiants remercient M. Gallet de bien vouloir s'occuper encore d'eux malgré ses nombreuses heures de cours en Droit et en Lettres et souhaitent à M. Latouche, un bon séjour à Dijon en attendant de retrouver ses cours l'an prochain.

■ ■

L'Officiel publie un décret portant création à l'Université de Grenoble d'un Institut de Science Criminalogique.

A un moment où un grand effort est fait sur le plan national pour la rénovation de la police et son adaptation aux besoins de la vie moderne, ce nouvel organisme s'imposait.

Nous sommes heureux d'apprendre le choix qui s'est porté sur notre Université de Grenoble déjà célèbre par l'éclectisme de son enseignement.

UNIVERSITE DE MONTPELLIER

FACULTE DES LETTRES ETUDES LITTERAIRES CLASSIQUES

Cours de M. Jourda. — Correction du devoir. — Dans le dernier cours avant les vacances, M. le Professeur Jourda a corrigé le devoir sur Mithridate dont nous avons donné le texte dans l'Echo du 30 novembre.

Il ne s'agissait nullement de disserter sur la « bourgeoisie » de Racine, mais d'étudier la poésie de Mithridate dans le sujet, les caractères et l'atmosphère. Cette poésie est toute intellectuelle et M. Jourda a terminé son corrigé par ce mot trouvé dans une dissertation: « Dans Mithridate, la poésie, nous ne la trouvons nulle part, nous la sentons partout.

Sujet de dissertation. — « Voilà une pièce d'une constitution assez extraordinaire », écrit Corneille au sujet de Nicomède. Dégagez ce qui fait la nouveauté de cette tragédie.

PHILOSOPHIE

Cours de métaphysique. — M. Forest se propose de traiter les quatre directions, dans lesquelles s'est engagée la philosophie contemporaine. Pour étudier la philosophie de la pensée il a pris comme exemple Lachelier et pour la philosophie de l'acte M. Lavelle.

-- La Bibliothèque Universitaire d'Alger --

Je vous ai présenté déjà ici deux organismes scientifiques de l'Université d'Alger relatifs à la Physique industrielle et à la Chimie appliquée. Voici aujourd'hui quelques détails concernant sa Bibliothèque. Cette dernière n'est certes pas privée du fruit de l'expérience, et son existence remonte aux environs de 1880. Dès cette date même, notez que la bibliothèque de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie lui servait d'ascendance depuis plus de 20 ans.

Pratiquement, elle prit son caractère réel de bibliothèque universitaire au 30 décembre 1909, avec la constitution en Facultés et en Université des Ecoles supérieures d'Alger. A ce moment, après avoir occupé dans la ville deux domiciles successivement, elle était installée depuis la dernière décade du siècle passé dans ses locaux actuels. Elle occupe la majeure partie de la portion centrale des bâtiments imposants du Palais de l'Université. Son immense salle de lecture, située au premier étage, s'étend sur une cinquantaine de mètres. Entrons voulez-vous? Une double porte franchie, nous sommes accueillis par un silence studieux, soutenu dirait-on par le bruissement des feuillets, des plumes emplissant les pages. La lumière pénètre largement par les grandes baies ouvertes sur la haute façade à colonnes que borde, dehors, l'esplanade ensoleillée et verdoyante. Sur deux rangées, les tables se succèdent. Elles sont comprises pour six places, et au-dessus des petits sous-mains individuels, sur chacune, deux lampes chromées, reflétant de leur petit dôme en champignon les rayonnages qui bordent la salle, éclaireront les lecteurs, le soir venu.

Avec les ouvrages usuels dont chacun profite librement à portée de la main, près de cinq cents mille volumes sont encore à notre disposition, dont les titres et caractéristiques emplissent de vastes classeurs à tiroirs, et peuvent se retrouver par ordre de matières dans d'autres classeurs rangés par catégories de sujets. Pour plus de clarté, toutes les fiches sont dactylographiées. Chaque année 8 à 10.000 volumes en moyenne viennent enrichir ce patrimoine, que suffisent à peine à contenir six étages de magasins et vingt-deux kilomètres de rayonnages métalliques où des éclairages compliqués désignent au personnel l'emplacement des livres demandés.

Ce personnel comprend sept agents et un surveillant des sorties. A leur tête se trouvent l'aide de bibliothèque M. Thiébaut et le bibliothécaire M. Plaut, dont la compétence et l'activité inlassable garantissent l'impeccable fonctionnement de ce vaste et délicat organisme. Et c'est, enfin, M. Koelbert, bibliothécaire en chef, qui, venant de Clermont, occupe sa lourde charge depuis juin 1932. L'éloge le plus grand que l'on pourrait faire de son labeur quotidien ne suffirait pas à rendre compte de son dévouement au service de la belle œuvre à laquelle il préside. Lui qui connaît si bien les étudiants, qui les voit année par année, jour après jour au travail, peut porter sur eux un jugement: les temps de la paresse générale, dit-il, semblent bien révolus. Les jeunes sont devenus beaucoup plus appliqués, et conscients de la valeur, de la nécessité de leur tâche, et peut-être, de leur rôle véritable. Outre l'attrait d'un lieu de travail agréable et bourré de documents, outre l'afflux à vrai dire relativement peu important des réfugiés, voilà la raison fondamentale du peuplement toujours plus considérable — plus même qu'elle n'en peut contenir, largement — de la Bibliothèque Universitaire d'Alger.

Son progrès constant lui est permis par la compréhension des Autorités dont dépendent ses améliorations; elles savent (mais qu'il nous soit permis de le leur redire) qu'elles ne sauront jamais avoir trop de sollicitude, ni voir trop grand pour ce centre de vie intellectuelle si important de notre Université.

Aux environs de la Grande Guerre, les crédits alloués à ce service variaient autour de 20.000 fr. Ils dépassaient 50.000 en 1925, pour tripler ce chiffre en 1930. A la veille de cette guerre, ils atteignaient 335.000 francs (année 1937-38); le budget prévu pour l'exercice qui s'ouvre dépassera sans doute 400.000 francs (il est vrai que s'y incorpore une partie des crédits non dépensés l'année passée).

La meilleure conclusion prendra la forme d'autres chiffres.

A son origine, cette Bibliothèque comprenait environ 20.000 ouvrages; elle en comptait plus de 200.000 en 1914... près d'un demi-million aujourd'hui. Les éditions les plus récentes y sont représentées, ainsi que plus de 700 périodiques de tous pays. Cette collection se complète de tous les ouvrages techniques confiés aux bibliothèques annexes de laboratoires. Son fonds d'orientalisme seul est quelque peu désavantagé, au profit de la Bibliothèque Nationale d'Alger.

Et voici les étudiants (et leurs professeurs) au travail: pas tout à fait deux milliers de lecteurs dans l'année 1882, et qui demandent environ 3.500 ouvrages; près de 12.000 (et plus de 34.000 ouvrages communiqués) au lendemain de la Grande Guerre. Avant les dernières hostilités (statistiques de 1837-1938) 19.491 lecteurs ont demandé (non compris les « usuels ») 44.745 ouvrages, et en ont emprunté 12.542. Aux derniers relevés partiels, prenons pour exemple le mois de novembre 1941: 4.722 lecteurs, 10.228 ouvrages communiqués (moyenne quotidienne de 4 à 500 ouvrages). Première semaine de décembre: 1.260 lecteurs, 2.739 ouvrages demandés. Ces chiffres sont calculés avec exactitude d'après les fiches individuelles des demandes.

Ainsi vit et se dépense pour le plus grand bien de la Jeunesse étudiante nord-africaine sa magnifique Bibliothèque Universitaire, dont elle peut être satisfaite, et fière aussi, à bien juste titre.

A.

UNIVERSITE DE LYON

CONFERENCE MUVELIN
DEBAT DU 17 DECEMBRE 1941

Cette séance présidée par Monsieur le Professeur Roubier, a été ouverte par une brève allocution de Monsieur Chazelle, étudiant en doctorat, président de la conférence Huvelin, qui, à l'occasion de ce débat portant sur la responsabilité des choses inertes, a évoqué en termes émus et élevés, le rôle joué par le Doyen Josserand dans l'élaboration des théories modernes de la responsabilité.

Lecture est donnée des faits: Madame Martin prise d'une syncope dans un établissement de bains, s'affaisse sur le sol, et est brûlée au bras par le contact prolongé d'un tuyau de chauffage central: la responsabilité de Monsieur Dupont, qui exploite l'établissement est-elle engagée dans les termes de l'article 1384, al 1, du Code Civil ?

La parole est donnée aux orateurs Mademoiselle Dementhon plaide pour la demanderesse. Elle défend une cause fort difficile. Quatre arguments sont successivement présentés à l'effet d'établir la responsabilité du sieur Dupont: l'arrêt rendu le 13 février 1930 par les Chambres Réunies de la Cour de Cassation établit sur la base de l'article 1384, al 1, une présomption de responsabilité à la charge du gardien de la chose qui a causé le dommage, sans distinguer entre chose dangereuse ou non dangereuse, entre chose inerte ou chose animée. Celui qui recueille les profits d'une entreprise doit en assumer les risques: Dupont tirant un bénéfice de son installation, il est responsable du dommage qu'elle provoque — on est responsable du fait de choses qu'on a sous sa garde — dit l'article 1384; mais un lien de causalité certain existe entre le dommage et le tuyau sans lequel la brûlure ne se serait pas produite; quand bien même l'on retiendrait le fait de la syncope, il y aurait au moins causalité partielle, enfin, si l'on tient compte de la jurisprudence moderne, il faut bien admettre que Dupont a contracté une dette de sécurité envers sa cliente, il y a obligation de résultat.

Monsieur Gonthier, présente la défense de Dupont, l'installation était normale et installée de façon à ne causer, dans des circonstances ordinaires, aucun dommage aux clients, il faut admettre que la cause unique de l'accident réside dans la syncope, la chute n'aurait pas entraîné de brûlures graves, le propriétaire d'un établissement de bains n'est pas l'assureur de la santé de ses clients, le tuyau n'a joué qu'un rôle passif, ce n'est pas lui qui a heurté la demanderesse, mais bien la demanderesse qui est tombée sur lui, la présomption de responsabilité doit être écartée, c'est l'article 1382 qui doit s'appliquer en l'espèce, Madame Martin doit prouver une défectuosité de installation.

Monsieur d'Humiliers, présente, avec toute la compétence d'un futur magistrat, les conclusions du Ministère Public. Il commence par rechercher le fondement de la présomption de responsabilité édictée par l'article 1384, al 1, il rejette la théorie du risque qui ferait de l'article 1384 le droit commun de la responsabilité, et ne permettrait l'application de l'article 1382 qu'en cas de collision entre individus pratiquant le nudisme intégral; il repousse ensuite la théorie de l'équivalence des conditions aboutissant à des résultats aussi peu satisfaisants, il exprime enfin l'opinion que l'idée de causalité adéquate apparaît comme préférable, car plus conforme au bon sens et à la justice, pour qu'il y ait responsabilité du gardien, il faut que la chose ait pris l'offensive, qu'elle ait échappé à la direction de son gardien.

Il conclut de là que, dans l'espèce la tuyauterie n'ayant joué qu'un rôle passif, Madame Martin ne saurait être indemnisée qu'à la condition de prouver une faute à la charge de Dupont, que d'autre part, l'obligation de sécurité est limitée aux cas d'accidents dus à des causes normales et, une syncope n'est pas une cause normale.

L'auditoire, sollicité de manifester son opinion, se montre en majorité favorable à la thèse du Ministère Public. Monsieur Roulier, en une brève conclusion, affirme que cette thèse, en effet, est la meilleure et qu'elle est conforme à la Jurisprudence actuelle.

Terminons, en formant des vœux pour que les dirigeants de la Conférence Huvelin nous présentent encore des débats d'une telle qualité

H. PETIT

ECONOMISER LE PAPIER

C'EST SERVIR

Afin d'éviter les invendus, achetez chaque semaine votre *Echo* chez le même dépositaire, ou mieux: Abonnez-vous.

Notre Frère le Corps

Historique et organisation du Sport Universitaire

par Luc CORNELOUP

Dans la première page sportive de « L'Echo », Jean Nichil a exposé avec l'ardeur que l'on sait les raisons de l'existence et de l'épanouissement du Sport Universitaire, nettement détaché du Sport Civil. Nous n'avons pas l'intention d'y revenir. Cependant, il nous a semblé que beaucoup d'étudiants ne savaient pas au juste ce qu'on entendait par Sport Universitaire. Nous avons jugé bon de le dire ici. Corneloup, vieil universitaire et professeur à l'Institut Régional d'Education Physique de Montpellier a bien voulu s'en charger.

L'expression « Sport Universitaire » comprend tout ce qui touche au Sport et dans les établissements scolaires et dans les Facultés. L'organisation de celui-ci est confiée à l'O. S. S. U. (Office du Sport Scolaire et Universitaire) qui a eu le grand mérite de codifier, de centraliser et d'unifier tous les efforts divergents qui se heurtaient, dans ce domaine, à cette trop célèbre force d'inertie que nous espérons bien voir mourir un jour prochain.

Cet O S S U est le point d'aboutissement d'une série de réformes et de transformations dont l'histoire est édifiante. Avant 1938, seul le sport universitaire était organisé et dans de bien tristes conditions. L'O. S. U. existant (Office du Sport Universitaire) était sous la coupe de toutes les Fédérations aux règlements aussi troubles que nombreux et différents. Ce désordre favorisait les truquages, les tripotages de toutes sortes. Il était courant de voir un garçon boucher dans l'équipe de football de la Faculté des Sciences ou bien l'élève de l'Institut d'E. P. dans celle de la Faculté de Droit. Quand aux scolaires, aucun organisme ne les dirigeait... et on y voyait des choses bien plus belles encore!

En juillet 1938, une petite révolution vint arranger les choses. Quelques étudiants du P. U. C., écœurés, décidèrent de renverser l'Office existant et de s'appuyer sur le Ministère de l'Education Nationale. Ce fut une réussite et le grand mérite aux Flouret, Petitjean, Boisset, Cassou et quelques autres.

Ainsi fut créé l'O. S. S. U. qui prit sur lui l'organisation du sport non plus seulement chez les Universitaires mais aussi chez les scolaires. On vit bientôt qu'il y avait eu là un véritable coup de maître: les scolaires ne tardèrent pas à devenir le contingent le plus intéressant.

On créa des catégories nettement délimitées par l'âge (seniors, juniors, cadets et jeunes cadets (1).

On créa également la licence O. S. S. U. qui permit à elle seule, au scolaire ou à l'étudiant, la pratique de tous les sports au sein de l'Association sportive de l'Etablissement auquel il appartenait, tout en l'assurant contre les accidents survenus en matches et en entraînement. Le fait d'accorder la licence à ses élèves, entraînant la responsabilité du Chef d'Etablissement on ne vit plus de garçon boucher dans les équipes universitaires.

L'O. S. S. U. organisa alors des compétitions qui obtinrent le succès le plus vif.

Et cependant, il existait encore une distinction entre scolaires et universitaires et ceci donnait lieu à quelques anomalies.

C'est ainsi qu'un jeune bachelier de 18 ans à peine se voyait obligé d'entrer en compétition avec de vieux chevronnés de 25 à 26 ans. D'autre part, un khagneux ou un taupin de 21 ans passés ne trouvait pour lui qu'une compétition étriquée, voire pas de compétition.

La fusion des deux groupes en un seul bloc et l'admission des élèves des classes supérieures dans les compétitions universitaires comblait bientôt cette lacune.

Organisation actuelle

Une distinction doit être faite avant tout entre l'Association sportive de l'établissement scolaire ou universitaire et le club universitaire.

Les Associations sportives d'établissements scolaires ou universitaires pratiquent le sport le jeudi, ne jouent qu'entre elles, et en général à l'intérieur de l'Académie.

Les Clubs Universitaires pratiquent le dimanche, jouent contre les clubs civils et les clubs universitaires des autres académies.

Etudions les associations sportives d'établissements: il ne peut y avoir qu'une association sportive par établissement. En aucun cas, il ne peut y avoir de fusion entre deux associations sportives d'établissements différents.

Tout élève est tenu de pratiquer les sports au sein de l'Association Sportive de son école avant d'aller les pratiquer ailleurs, sauf pour les spécialités non inscrites à son programme.

Les étudiants sont libres sur ce point.

Pour ces associations sportives d'établissements scolaires et universitaires ont été créés les divers championnats d'Académie. Ceux-ci sont organisés et dans chaque sport, et dans chaque catégorie.

A l'issue de ceux-ci des Champions d'Académie sont désignés. Les équipes victorieuses dans les championnats interfacultés et dans les championnats scolaires juniors et seniors, participent alors aux Championnats de France où elles rencontrent les équipes championnes des autres académies dans leurs catégories respectives. Et c'est ainsi qu'est attribué les titres de Champions de France scolaires.

Le Club Universitaire lui, doit être considéré comme le point d'aboutissement, comme le reflet de toute l'activité sportive scolaire et universitaire intérieure à une Académie.

Il constitue une sélection par l'intermédiaire de laquelle les étudiants sportifs d'une même université, se mesureront soit avec les sportifs non étudiants, soit avec les étudiants des autres universités.

Par le fait que le club universitaire participera aux championnats civils, il doit être organisé tout comme un club civil, c'est à dire affilié aux fédérations. Ses joueurs doivent posséder la licence fédérale au nom du club et ne peuvent pratiquer en même temps ailleurs.

Par le fait qu'il représente les étudiants d'une même Université dans les Coupes de France, il doit être unique pour ville universitaire. (2)

Cette exclusivité donne au club universitaire une situation privilégiée. Nous espérons, nous savons qu'ils en profiteront pour devenir très fort. Nous comptons aussi pour cela sur l'ardeur de tous les étudiants sportifs.

(1) Pour la saison présente 1941-42:
Seniors: nés en 1921 et plus tôt.
Juniors: nés en 1922 et 1923.
Cadets: nés en 1924 et 1925.
Jeunes Cadets: nés en 1926 et 1927.

(2) S'il est unique par ville de Faculté, il ne faut cependant pas le confondre avec d'autres clubs qui n'ont d'Universitaire que le nom, c'est ainsi qu'à Lyon, le club universitaire est l'ASUL et non pas le LOU; à Bordeaux c'est le BEC et non le SBUC; à Paris, le PUC et non le SCUF.

LA ROUTE

par J. ONIMUS, professeur au Lycée de Nice.

A l'occasion du 30e anniversaire du scoutisme français, nous sommes heureux de publier l'étude suivante d'un de nos collaborateurs les plus qualifiés pour parler de ce mouvement.

■ ■

Il est arrivé à pied, sac au dos, et dans le sac sa tente légère, sa couverture, une casserolle et sa nourriture. Il a passé dehors la nuit dernière dans la pluie et un vent glacial, bien que je lui aie offert un toit. Il aime le plein air. Il fait sa cuisine et utilise pour s'installer confortablement toutes les ressources d'un soldat. Il a montré aujourd'hui aux scouts de la localité comment il faut se servir de la hache pour en tirer le meilleur parti. Il reconnait les arbres à leur écorce et les oiseaux à leur chant : dans l'ensemble un sain, joyeux, habile jeune homme des bois.

» Et cependant ce garçon est un citadin qui est devenu par lui-même un homme. Il est dans la vie ordinaire un apprenti d'une maison quelconque d'une grande ville. Il aime être dehors, non seulement parce que c'est une détente dans son travail — car il aime son travail — mais parce que cela l'éloigne des conversations ordurières ou stupides qui semblent être pour ses camarades de travail la seule distraction virile. »

Quel est ce personnage à deux faces, citadin, intellectuel, homme de bureau, qui, à ses heures, devient ce vadrouilleur légèrement inquiétant, pèlerin des grands chemins? N'est-ce pas un rêve de philosophe dans le goût de Rousseau? Ou un original, un phénomène à la cervelle un peu fêlée?

Ni l'un ni l'autre : c'est un être bien vivant, qui, grâce à Dieu, n'est pas unique de son espèce; c'est un scout-routier. Et le texte cité plus haut est de Baden Powel. Dans « la Route du Succès », il décrit longuement cet idéal de l'homme complet, du Scout intégral.

Chacun connait, dans ses grandes lignes, la vie scoute. On sait par exemple que les scouts, dès qu'ils le peuvent, s'en vont loin des villes en chantant, et jouent dans les bois à des jeux un peu mystérieux qu'ils semblent seuls capables de comprendre; on sait qu'ils campent à la belle étoile et ne connaissent guère de joie qui vaille le réveil glacé sous la tente où la poésie nocturne du feu de camp. Mais le scoutisme est le fait de tout jeunes garçons. Un étudiant s'imagine d'habitude que le scoutisme ne peut plus l'intéresser : c'est trop tard — et c'est bon pour les gosses.

C'est ici précisément que se place la Route : elle fait la transition de l'adolescence à l'âge viril. Elle accueille les scouts qui « montent » de la troupe et entrent dans le « clan ». Mais elle accueille aussi tous les jeunes hommes qui, sans avoir été scouts, veulent sur le tard goûter la joie, l'amitié et les dures leçons du clan routier. L'esprit scout y porte tous ses fruits : le même esprit de discipline, de générosité, de saine gaîté, qui anime « l'enfant-louveteau » se retrouve dans le clan, mais mûri, approfondi, chargé des certitudes et des espoirs de la vingtième année. La Route, nous le verrons, n'oublie jamais qu'elle débouche en plein dans la vie active, civique, professionnelle, voire conjugale : tout au long des marches, des feux de camp du sentier, on sent je ne sais quelle gravité, un recueillement souvent pathétique : ce sont des âmes qui se préparent durement, par la fatigue, par l'ascèse morale et physique, à vivre intensément leur vie d'homme. Du reste, ce qui sanctionne la vie du routier, c'est le « Départ », cérémonie émouvante et symbolique : le jeune homme part seul sur la route suivi longuement du regard par ses frères plus jeunes : il entre dans la vie.

La Route a été fondée en France en 1924, peu de temps après la création du scoutisme proprement dit. Elle connut aussitôt un grand succès. C'était une petite élite de rudes campeurs, chamarrés de brevets, avec un long passé de B. A.

Peu à peu, l'organisation prit son caractère nettement national, car les « Rovers » des autres pays ne ressemblent que d'assez loin à nos Routiers. Il y eut d'abord des camps : le camp du Routier est « volant »; le Routier seul ou en patrouille, avance sur la grand'route et ne couche qu'une nuit au même endroit. Puis ce fut la curieuse innovation du chapitre : un thème est soumis à la réflexion du routier; il médite en marchant, et le soir, tous réunis, on discute et l'on pense en commun. Ce furent enfin les grands pèlerinages : au long des vacances, le Père Doncœur conduisit ses garçons sur les traces de Jeanne d'Arc, puis en Pologne, à Rome et même sur les routes de Palestine. Ces exploits exceptionnels firent connaître les routiers. Mais ce qui contribua le plus à les lancer, c'est le Théâtre des Routiers, fondé par Léon Chancerel, qui a véritablement rénové l'art dramatique. Ses principes ont été repris par beaucoup de théâtre de jeunesse; ils sont de tradition dans les chants mimés des feux de camp.

Les Routiers ont intimement collaboré avec les Equipes sociales et les Conférences de Saint - Vincent - de-Paul. Leur rôle aux Equipes leur a attiré la sympathie de P. Deffontaines, le géographe bien connu. Avec eux il a institué ces explorations régionales où l'on cherche, par la collaboration avec les paysans, à ressusciter les coutumes, les traditions locales, le folklore oublié. C'est là une des activités les plus intéressantes des clans routiers, aussi formatrice pour l'enquêteur que pour le villageois : grâce à la Route, des portions de France renaissent moralement. C'est surtout à Noël que les routiers vont semer la joie dans les hameaux perdus, organisant des fêtes, des pastorales, tâchant de réveiller dans le peuple le goût des joies saines et pures d'autrefois.

■ ■

APRES la grande débâcle, la Route s'est reconstituée plus ardente que jamais. Depuis de longues années elle travaillait de toutes ses forces à remonter le courant de la facilité, du « je m'en foutisme » généralisé. Quelle besogne ingrate dans la France d'autrefois! Le Routier se faisait insulter, ridiculiser. Il était perdu comme un écueil obstiné dans un monde hostile qui le submergeait. Il y a quinze ans qu'il fait la Révolution nationale. Aussi s'est-il trouvé immédiatement disponible pour l'œuvre de reconstruction : que de chefs de Chantiers, que de chefs Compagnons la Route n'a-t-elle pas fourni! Les carnets de jeux et de chants, consciencieusement bourrés avant guerre, se sont ouverts libéralement et ont servi à tous les groupements de jeunesse.

La tâche pourtant ne fait que commencer. Nous croyons fermement qu'il n'est guère de formation plus complète et plus virile pour un garçon qui veut atteindre en plein épanouissement et en pleine conscience son âge d'homme. Et cependant les routiers sont une très petite élite et leur rayonnement, d'ordre spirituel surtout, ne les fait guère connaître. Leur chef de Provence leur disait récemment : « Nous avons une méthode précise qui a subi l'épreuve de l'expérience; nous avons le plus bel idéal qui soit, chrétien et français : nous devons rayonner autour de nous; il faut que nous mettions beaucoup plus de vigueur dans notre volonté de conquête. » Quel est au juste cet idéal chrétien et français?

Nous nous réservons d'en parler un prochain article.

MémoNum © montpellier3m

LA PAGE DES PRISONNIERS

ETUDIANTS...

l'*Echo*, dans sa première page des prisonniers, a lancé l'idée de la création de Comités inter-associations destinés à créer un vaste mouvement en faveur de nos camarades prisonniers.

Les efforts de l'Union nationale des étudiants, sous la direction de Jean David, la très belle action de nos camarades de la Fédération des étudiants catholiques, en liaison avec le fonds européen de secours aux étudiants, les résultats obtenus par nos camarades protestants, les actions individuelles des isolés prouvent que certains d'entre vous ont compris. Il importe maintenant que tout cela ne fasse plus qu'un seul et grand mouvement de solidarité.

Etudiants, nos camarades prisonniers nous donnent l'exemple de l'union et du désintéressement, sachez vous montrer dignes d'eux.

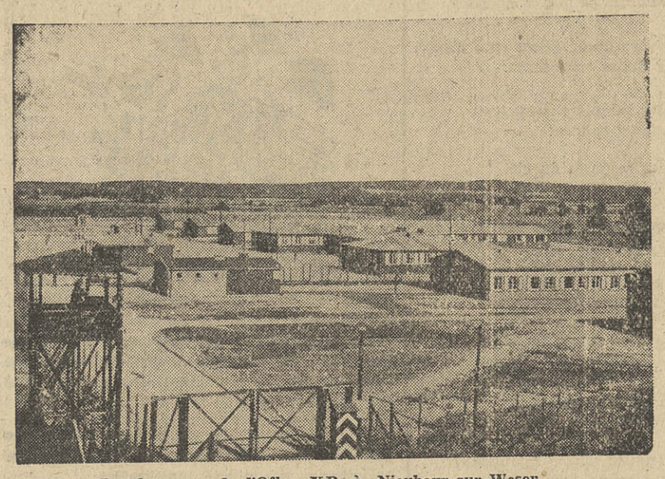

Les baraques de l'Oflag XB à Nieubour-sur-Weser
(Visa censure 4086)

Ce qui est fait pour eux

LE BEL EFFORT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

DANS sa première « Page des Prisonners », parue dans son numéro du 13 décembre, « L'Echo des Etudiants » demandait à toutes les universités françaises d'adopter des universités de camp de prisonniers. Aujourd'hui nous renouvelons cet appel. Afin de l'appuyer sur des exemples précis nous avons tenus à exposer ce qui a été fait, dans ce sens, dans une des plus vieilles universités françaises: l'Université de Montpellier.

Dès le lendemain de l'Armistice et par les soins de M. le Recteur et de MM. les professeurs de cette université était créé un Comité Universitaire d'Entr'aide aux Etudiants Prisonniers. Placé sous la présidence de M. le doyen Mathias, de la Faculté des Sciences, il était surtout composé de professeurs pris dans les diverses Facultés: M. Légal, de la Faculté de Droit, M. Turchini, de la Faculté de Médecine, M. Jourda, de la Faculté des Lettres, M. Turrière, de la Facultée des Sciences et M. Mousseron, de la Faculté de Pharmacie.

Le but premier de ce Comité était l'envoi de colis et surtout d'ouvrages de travail aux divers étudiants de Montpellier, prisonniers; ceux-ci faisant connaître leur désir au Comité par l'intermédiaire de leurs familles. Et en janvier 1941, un premier envoi d'ouvrages pouvait être fait, et les envois continuèrent à un rythme accéléré.

Mais la dispersion, au hasard des oflags et stalags, des étudiants montpelliérains rendaient moins efficaces les efforts constants du Comité d'Entr'aide. Cependant, des universités libres se créaient dans les divers camps et ceci allaient permettre d'apporter plus de méthodes, plus d'ordre, plus d'intensité à cette œuvre de secours. Le 9 juin 1941, par l'intermédiaire du Fonds Européen de Secours aux intellectuels et de son secrétaire général M. de Blonay, l'Université de Montpellier adoptait officiellement l'université libre de l'Oflag II D situé en Silésie, université dirigée par le lieutenant Marchal, le médiéviste connu et le commandant Batide. C'est M. le professeur Jourda qui est tout spécialement chargé de l'envoi des ouvrages.

Les ressources proviennent de collectes faites dans toutes les Facultés, dans les couloirs les jours d'examens, de souscriptions chez MM. les professeurs. M. le doyen Mathias a, d'autre part organisé une série de conférences à l'issue de laquelle sont faites des collectes.. C'est M. le doyen Fliche, membre de l'Institut qui a inauguré cette série.

Nous ne saurions mieux terminer cette rapide étude qu'en publiant l'émouvante lettre envoyé par le lieutenant Marichal, de l'Université de l'oflag II D à M. le professeur Jourda:

Cher Monsieur. — M. André de Blonay, lors de son passage ici m'a apporté votre souvenir et nous avons déjà reçu plusieurs envois de vous; nous l'avons prié de vous en remercier. J'ai été très heureux de savoir que vous n'aviez pas subi notre sort. Nous sommes tous très sensibles à la sympathie et à l'aide que vous nous apportez. Agréez nos remerciements et tous mes vœux. Lieutenant Marichal, oflag II D.

Nous ne nous permettrons pas d'ajouter le moindre commentaire à ce document et nous tenons, en terminant, à rendre hommage à l'Université de Montpellier pour sa belle réalisation.

Lettre de Monsieur le Secrétaire d'État à l'Éducation Générale et à la Jeunesse AUX PRISONNIERS DE GUERRE

« Les prisonniers sont la pensée constante du Gouvernement du Maréchal. Nous sommes heureux de publier ci-dessous le texte de la très belle lettre que M. Carcopino a fait parvenir aux prisonniers de guerre. Le communiqué qui lui fait suite est la preuve de la compréhension que rencontrent les nécessités de la vie de nos camarades prisonniers. En leurs noms, nous remercions M. Carcopino ».
N. D. L. R.

Vichy, le 23 décembre 1941.

En ces derniers jours d'une année où n'a pu encore se réaliser notre espoir de vous voir revenus au foyer, je veux d'abord vous apporter un message d'affection et de confiance: affection de tous vos amis, de tous les Français, qui sentent dans leur cœur votre souffrance quotidienne et cherchent à vous aider davantage; confiance en vous qui, par la vie douloureuse de l'exil, par la longue méditation qu'elle vous impose, pénétrez mieux, chaque jour, la grave notion de votre devoir et le sens vrai de votre sacrifice; confiance aussi dans les destinées de notre Patrie qui, au milieu des remous tragiques de l'heure présente, a trouvé dans la personne du Maréchal Pétain le calme et sûr pilote dont la sagesse et la fermeté savent la guider sur la voie du salut.

Tout particulièrement, comme chef de l'Université de France, je tiens à vous exprimer notre admiration à tous, pour le profond travail spirituel que vous ne cessez de poursuivre, et dont les témoignages précis nous parviennent de plus en plus nombreux.

Dès les débuts, pourtant si lourds d'incertitude, de la captivité, quelques-uns ont voulu et ont su, donnant le meilleur d'eux-mêmes, maintenir la vie de l'esprit, puis la ranimer autour d'eux, sous ses multiples formes, suivant le tempérament de chacun. Malgré mille difficultés en ces espaces restreints et strictement gardés, chaque groupe a dégagé peu à peu sa vie essentielle, son âme, par les efforts unis de tous ceux qui mirent leur talent, leur savoir, leur ferveur au service de l'éphémère cité. Et j'évoque ici non seulement les cours, les conférences, les concerts, les spectacles les expositions, attirant un vaste public, mais aussi les réunions de quelques amis, les cercles d'études, qui sont l'une des formes les plus heureuses et les plus riches de l'entretien intellectuel et moral.

Les valeurs spirituelles que vous accroissez ainsi font partie de notre patrimoine ; sans attendre l'heure de votre retour, où elles s'imposeront avec évidence, elles comptent dès maintenant dans la vie française, ne serait-ce que par la vertu d'exemple. Aux hommes d'initiative et de devoir, qui ont compris la noble part qui leur revenait dans la peine commune, nous devons une profonde reconnaissance.

Tout particulièrement, ma pensée va vers ceux des nôtres qui, dans les kommandos et les détachements sont astreints à une vie physique, à un labeur manuel, à des conditions matérielles d'existence qui rendent bien difficile un travail intellectuel suivi. Et pourtant, je le sais, beaucoup parmi eux s'efforcent d'entreprendre ou de poursuivre des études, d'entretenir et de développer leur culture et leurs connaissances. Je ne saurait trop souligner leur mérite, qui nous dicte l'obligation de les aider maintenant par tous les moyens, en attendant leur retour.

Je me garderai d'oublier ceux qui, en France et en quelques pays, notamment en Suisse, mettent depuis de longs mois leur dévouement à notre service. A Monsieur l'ambassadeur Scapini, qui a bien voulu organiser, à la délégation de Berlin, un bureau d'étude des questions universitaires réalisant avec le secrétariat d'Etat à l'Education nationale une liaison précieuse et efficace, à ses collaborateurs des services diplomatiques des prisonniers de guerre, aux dirigeants et aux membres des Associations et des œuvres françaises et étrangères que vous connaissez tous, et dont les envois de livres, de documents, d'instruments de travail constituent pour vous un inestimable secours, je tiens à apporter aujourd'hui, étant sûr d'être aussi votre interprète, l'expression de notre gratitude.

Mais je sais que mon devoir envers vous ne s'arrête pas là, et que vous attendez de moi quelques mesures concrètes. Je vous ai fait connaître, en septembre, les premières décisions qu'il m'avait été possible de prendre, en tenant compte des informations sûres que je possédais alors. Celles que je vous communique avec cette lettre, forment une nouvelle étape dans la voie des réalisations nécessaires.

Veuillez surtout y voir le témoignage que l'Université de France, qui n'a jamais cessé de vous compter parmi les siens, est de cœur avec vous.

Jérôme CARCOPINO.

Second communiqué aux prisonniers de guerre

I. — Confirmant la recommandation que je vous ai faite dans mon communiqué du 11 septembre 1941, je vous demande de continuer vos efforts pour développer et, s'il y a lieu, pour créer partout des centres d'études aussi complets et actifs que possible.

En particulier, dans les Kommandos, il est souhaitable que l'on mette à profit toutes les ressources de vie intellectuelle. Dans certains « Stalag » un enseignement par correspondance a pu être créé et fonctionne entre le camp central et les détachements; c'est là une initiative excellente. Il convient de généraliser et de perfectionner de telles organisations; je ferai tout mon possible pour vous y aider.

II. — Je précise que les « Certificats de Scolarité » dont l'institution a été décidée en septembre, doivent fournir des renseignements complets et précis sur les études faites; il est recommandé d'y adjoindre tous les documents ayant une valeur probante: travaux écrits, compositions correspondant aux examens intérieurs organisés dans certains camps, etc...

Les prisonniers de guerre rapatriés, candidats aux examens et concours, relevant de l'Université, verseront à leur dossier ces certificats de scolarité et les pièces annexes; les jurys auront l'obligation d'en tenir le plus grand compte. Une circulaire sera adressée aux Recteurs dans ce sens à bref délai.

III. — Dans la plupart des camps, le personnel enseignant est en mesure d'organiser la préparation au certificat d'études primaires et de faire passer cet examen dans d'excellentes conditions.

Je décide de reconnaître la validité des certificats qui auront été ainsi délivrés en captivité. Des instructions complémentaires préciseront des détails d'exécution de cette mesure.

IV. — Les fonctionnaires dépendant du Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse, actuellement prisonniers de guerre, ayant à exprimer des vœux concernant leur carrière et leur avenir, sont invités à me les faire connaître officiellement: il en sera tenu compte suivant les règles ordinaires, au cours de la préparation des mouvements du personnel et des tableaux d'avancement.

A cet effet, ils établiront une fiche donnant les renseignements suivants:

— Noms, prénoms,
— Date et lieu de naissance,
— Situation de famille et adresse de la famille,
— Situation militaire avant la captivité,
— Adresse actuelle du prisonnier.
— Fonctions civiles exercées au moment de la mobilisation, Changements intervenus depuis la mobilisation,
Vœux exprimés.

Ces fiches, **datées et signées**, seront adressées, par l'intermédiaire de l'homme de confiance du camp, à la Délégation de Berlin — Bureau d'étude des questions universitaires, — qui les transmettra au Secrétariat d'Etat, à Paris.

V. — D'autres questions concernant votre vie universitaire, sont, vous le savez à l'étude. Je vous communiquerai les décisions qu'elles comportent. Soyez assurés qu'elles seront prises avec l'affection, la sympathie que nous devons à vos intérêts, à vos travaux et à vos peines.

Vichy, le 23 décembre 1931.

Le Secrétaire d'Etat à l'Education National et à la Jeunesse: Jérôme CARCOPINO.

Un émouvant écho des camps

"Les captifs"

du R. P. VALLERY-RADOT, prisonnier au Stalag XIII C

Le 13 décembre dernier, à l'occasion de Noël, a été présentée au public parisien, sur la scène de la Salle Pleyel, l'œuvre d'un prisonnier du Stalag XIII C intitulée: « Les Captifs », poème dramatique.

Dans le tryptique que la pitié des revenants dresse, en cette fin d'année nostalgique, sur l'autel des prisonniers l'évocation de François Vallery-Radot occupe le volet central, entre le Salon du Musée Galliéra, qui connait un si grand succès, et le film de la vie des Oflags et Stalags d'Allemagne, qui sera prochainement offert au public.

Les Captifs, « poème dramatique », annonce le programme du Stalag XIII C, où cette œuvre fut créée pour les fêtes de Pâques 1941. On pourrait presque écrire « Oratorio », tant l'épopée mystique dont l'auteur nous offre une image synthétisée en quatre tableaux, reliés par des interludes de plain-chant, offre d'analogie avec le langage musical d'un hymne religieux, développant ses motets et ses répons autour d'un thème essentiel. C'est ici le monologue de Marc, l'intellectuel, chargé d'expliquer à Julien, le paysan, à Félix, l'ouvrier, qui, l'un et l'autre, n'avaient jamais élevé leur âme au delà du désir « d'une vie tranquille », la nécessité salutaire de la Souffrance. Trinité française en trois personnes, où se retrouvent, comme dans le symbole du Combattant rédempteur, l'image et la filiation divines.

« Les Captifs » nous présentent, non pas la réhabilitation des « 1939-1940 », car ils n'ont pas besoin, à quelques exceptions près, d'être réhabilités, mais leur explication. Nous les voyons d'abord à la montée en ligne, puis au combat, ensuite au moment de la capture, enfin derrière les barbelés.

Ils expriment leur stupéfaction devant une réalité que tout devait leur faire craindre, à laquelle rien ni personne ne les avait préparés. Ils s'étonnent d'avoir à payer des fautes, dont ils ne peuvent se croire responsables, puisqu'on leur a laissé ignorer leurs responsabilités. Ils ne souffrent pas de mourir, mais de découvrir qu'ils n'ont pas vécu. Captifs de leurs illusions, de leur bonheur, en trompe-l'œil, des enchanteurs ayant l'éloquence pour philtre, jamais peut-être ne sont-ils moins prisonniers que lorsque se referme sur eux la porte du Stalag, de ce cloître où s'élabore leur **sanctification**. Car il faut oser écrire ce mot. Je ne sais pas comment réagira demain, aux représentations des « Captifs », le public de la Salle Pleyel. Mais ce dont je ne doute pas, c'est que les prisonniers rapatriés se reconnaitront tous dans Marc et Julien, l'intellectuel et le paysan unis pour reconstruire la France. Et ce serait une erreur de croire, comme le note si justement l'auteur dans la présentation de son œuvre par Francis Cover, que le prisonnier ne demande que des spectacles l'éloignant de son destin actuel. Au contraire, toutes les évocations de la vie du prisonnier sont accueillies au camp avec faveur. Le prisonnier se penche sur le miroir qui le reflète, afin d'y découvrir les signes de sa résurrection.

S. E. Mgr. Beaussart, au cours d'une brève allocution, prononcée devant le grand savant, père de l'auteur, demanda que la jeunesse fût conviée à entendre « Les Captifs », pour y puiser une leçon d'espérance. Peut-être ne réaliserait-elle pas toute la profondeur d'une œuvre qui, si elle est émouvante pour tous, ne devient pleinement intelligible que pour les captifs eux-mêmes, de la substance desquels elle est faite. Mais cette jeunesse ne pourra pas ne pas être sensible à l'esprit chrétien qu'elle dégage et qui aboutit à la création d'une âme collective pour l'épanouissement de laquelle il a fallu, d'abord, monter au calvaire.

Présenté dans des éléments de décors réduits aux dimensions d'un paravant qui suffit, par l'ingéniosité de ses dessins schématiques, à créer l'atmosphère, le poème de François Vallery-Radot repose sur les épaules, heureusement robustes, de Francis Cover, à qui revient l'initiative de cette représentation. La foi qui l'anime se traduit dans les moindres gestes, d'ailleurs sobres et rares, d'un rôle dont il exprime, par les multiples registres d'une voix savamment disciplinée, toute l'angoisse, toute l'amertume, tout l'enthousiasme. Ses camarades, Gabriel Boulanger et Adrien Forge, prisonniers libérés, eux aussi, composent avec lui des groupes dont le jeu statique imprime aux quatre stations de ce chemin de la crois le rythme des quatre mouvements d'une symphonie.

Symphonie aux aspects sévères, aux notes graves, mais aux perspectives sereines, que l'assistance, aux premiers rangs de laquelle les représentants de MM. de Brinon et Scapini apportaient l'hommage des ambassadeurs absents de Paris, écouta religieusement, silencieuse et bouleversée.

Comme tant d'autres, comme tous les autres, le Stalag XIII C est un des hauts lieux où souffle l'esprit.

R.-G., Plessis, ex-Oflag II D.

Ce récit est extrait du numéro du 20 décembre 1941 de notre confrère « Toute la France » (6, rue du Président-Wilson, Vichy, pour la zone libre) qui est devenu le grand journal des rapatriés et de leurs familles et auquel nous sommes heureux, ici, de rendre hommage.

REVUE DE LA PRESSE

XXe ANNIVERSAIRE DES « AMITIES »

Nous voudrions, au début de cette revue de presse, saluer le 20e anniversaire d'un des journaux de province les plus intéressants et les plus vivants.

En effet, le 8 décembre, le journal **Les Amitiés** (13, rue Georges Teissier, Saint-Etienne) a fêté la vingtième année de son existence.

Depuis le 1er mars dernier, M. Jean Tenant, qui dirige cet organe a réussi à le faire reparaître sous la forme d'un bi-mensuel. **Les Amitiés** s'intitulant: **L'organe régional des provinces françaises** et elles sont l'exemple même de ce que devrait être toute presse locale.

On sait y faire une place à la vie intellectuelle de la province, mais on y traite également des grands sujets.

C'est ainsi que dans le numéro du 20 décembre, à côté d'un excellent article de Fernand Benoit sur le « Museon Arlaten », M. Léon Briançon essaie d'expliquer le temps présent par la pensée d'Hégel.

Nous félicitons notre confrère et nous souhaitons que de nombreux lecteurs lui permettent d'atteindre le rayonnement auquel il a droit.

JEUNESSE ET REVOLUTION

Dans le numéro de décembre de la reuve **Idées** (18, rue de Lonchamp, à Vichy), à côté d'un brillant mais trop schématique article de M. Pierre Dominique sur « l'Europe contre le Monde », est une fort belle lettre de Jean Grenier à un jeune soldat prisonnier libéré, dont nous citerons la fin:

« La première chose à faire c'est d'accepter virilement notre situation présente. La seconde est de rétablir le culte de l'énergie et au besoin (la mort dans le cœur), celui de la violence. Je ne le dis pas seulement en pensant au mot de Saint-Just: « Ceux qui font à demi les révolutions creusent leur propre tombeau », je le dis en pensant à vous, je le dis en pensant à la France. On n'a plus le droit de laisser recommencer tout ce que nous avons vu. »

Nous trouvons une fort intéressante étude de M. François Gravier sur « Jeunesse et Révolution »:

Les idées engendrent les mœurs. Prétendre que la Révolution Nationale est faite de l'addition des réformes morales personnelles, c'est proférer l'absurdité démocratique qui consiste à soutenir que l'intérêt général égale la somme des intérêts particuliers.

Prétendre que la jeunesse ne doit pas faire de politique alors que nous sommes en pleine période révolutionnaire, c'est, consciemment ou non, laisser le terrain libre aux politiciens de l'ancien régime. Il ne faut pas seulement rassembler ceux qui, avant-guerre, se sont dévoués à un idéal politique, il faut encore former en vue de l'action civique et organiser les jeunes Français qui atteignent l'âge politique. Il ne s'agit pas là d'un embrigadement artificiel. Il s'agit de cet élémentaire bon sens qui établit la liaison entre la pensée et l'action. Il s'agit de restaurer dans l'âme et l'esprit des adolescents français la notion de la communauté nationale et de ses groupements naturels, pour que cette communauté et ses groupements puissent redevenir des réalités essentielles. Mais alors qu'il suffirait, en période normale, de vivre spontanément dans ces cadres, il faut en période révolutionnaire, les penser, protéger leur naissanse et défendre la politique qui les rend à la vie. Il n'y aura pas de Révolution Nationale si le jeune Français des années 1940 ne la conçoit pas, s'il ne se dévoue pas à l'action révolutionnaire qui assurera le salut et le destin historique de la France, donc s'il n'acquiert pas la notion politique de l'ami et de l'ennemi.

Ayant ainsi posé l'un des problèmes les plus graves pour la jeunesse française, François Gravier prend une position personnelle qui devrait amener un débat important.

L'auteur ne croit pas à la vertu des mouvements de jeunesse mais voudrait voir les jeunes se préparer au devoir civique grâce aux maisons de jeunes.

Il écrit:

Aussi longtemps que les jeunes Français restaient sans éducation et sans véritables cadres, les mouvements avaient un rôle important à jouer. Ils complétaient l'école, la famille; mais, de par leur origine, ils ne créaient qu'un milieu artificiel, sans aucun rapport avec aucune tradition d'aucune communauté française. Or, la Révolution Nationale se réfère aux réalités françaises; dans la mesure où renaissent les communautés qui les expriment, l'inutilité des mouvements devient flagrante. Si les traditions familiales sont restaurées, si l'Ecole remplit sa tâche éducatrice, si elle se prolonge dans les cours professionnels et agricoles prévus par la réforme de l'enseignement, si les loisirs sont organisés sur le plan communal à la Maison de Jeunesse — quel sera le sens d'un mouvement de jeunesse?

François Gravier se réfère à une phrase de M. Garonne qui a dit:

« La Maison de jeunes doit être l'image et l'amorce de la communauté locale de demain. »

Il ajoute:

« Elle permet la prise en charge de la jeunesse par les communautés naturelles. Elle peut unir la réforme intellectuelle à la réforme morale et, d'abord, par la réforme du goût qui est la pointe de l'intelligence et du cœur. »

Le débat est grave, mais il nous semble prématuré. Le jour où les communautés naturelles auront repris complètement force et vie, il est certain que la Maison de jeunes aura un rôle principal mais, pour l'instant, les mouvements doivent suppléer à leur déficience.

POUR SE MARIER

Dans « Compognons », excellente enquête sur le mariage. Le problème est posé sur le terrain de la réalité brutale. L'auteur de l'article, P. Locardel, cite, entr'autres exemples:

Voici le budget annuel d'un commis d'Enregistrement, 24 ans, fonctionnaire titulaire, vivant à Lyon et hors de sa famille:

Restaurant	**10.800 »**
Chambre	**2.400 »**
Blanchissage et raccommodage	**720 »**
Cigarettes	**360 »**
1 complet et 1 ou 2 pantalons	**1.500 »**
Loisirs, voyages, frais divers (correspondances, objets toilette, coiffeur, etc.)	**2.400 »**
	18.180 »

C'est-à-dire exactement 1.515 frs. de dépense par mois. Le traitement mensuel de notre employé s'élevant à 1.527 frs., déduction faite de toutes les retenues, il lui est pratiquement impossible de réaliser des économies.

Le cas choisi ne constitue pas une exception. Bien au contraire, nombreux sont les ouvriers de 20 à 25 ans dont le salaire mensuel est inférieur à 1.500 frs.

Sait-on, par exemple, qu'un instituteur de 24 ans gagne environ 1.200 à 1.300 frs. par mois, tel ouvrier du bâtiment touche 1.300 frs., tel ouvrier tourneur 1.350.

En ce qui concerne les ouvriers agricoles, il est impossible de déterminer un salaire moyen; leur rémunération est complètement livrée à l'arbitrage; on sait cependant que la plupart d'entr'eux ne peuvent se marier avant 30 ans.

On peut, sans erreur, affirmer que soixante-dix pour cent des jeunes français reçoivent un salaire net inférieur à 1.600 frs., comment, dans ces conditions, réaliseraient-ils les économies nécessaires à leur mise en ménage?

Quelle solution apporter?

P. Locardel indique:

La jeunesse de France souhaite pouvoir jeter dans la vie ses forces d'amour et de générosité. La société, hiérarchie de familles, doit l'aider.

A dire vrai, une semblable aide avait été envisagée avant guerre. Le décret du 29 juillet 1939, prévoyait un prêt de 5.000 à 20.000 frs. pour l'établissement des jeunes ménages ruraux. Pour toute naissance d'enfant, il était prévu un barème qui exonérait les emprunteurs de tout ou partie de leur dette.

Seulement, ce prêt ne s'intéresse qu'aux ruraux. Il est légitime que l'Etat s'intéresse particulièrement à eux, rien n'étant plus attristant, ni plus inquiétant que de voir la campagne se vider de sa jeunesse. On regretterait cependant que le législateur marque sa sollicitude d'une façon exclusive: les ouvriers, certains employés ont, eux aussi, besoin qu'on facilite leur installation en ménage. C'est toute l'humble jeunesse de France qu'il faut appuyer.

D'autres moyens existent pour apporter cette aide et certains ont lancé l'idée d'une Caisse dotale, alimentée par des versements de tous les jeunes et par une participation de l'Etat. Au jour de leur mariage, les nouveaux époux recevraient une véritable dot qu'ils se seraient constituée eux-mêmes.

Ceci, évidemment, serait déjà fort utile mais dans certains cas ne pourrait-on relever des salaires et des traitements anormalement bas?

Il faudrait, en outre, développer encore les avantages faits aux familles nombreuses et frapper lourdement les célibataires.

REALITES ASIATIQUES

Si l'on reprend une collection de la **Revue Universelle**, on y trouvera peut-être moins de textes littéraires brillants, moins de coupage de cheveux en quatre que si l'on rouvre de vieux numéros de la N R F. Mais on y rencontrera plus souvent, dans l'ordre politique et philosophique, une pensée solide et une sûre information.

Bainville, Gaxotte, Dubech, Thierry Maulnier, Robert Brasillach, Charles Maurras, Corpechot, René Gillouin, Henri Massis etc., y ont donné des pages qui sont pour nous de véritables sources.

La **Revue Universelle** est actuellement la plus importante des revues de la zône libre. On pourrait simplement reprocher à Henri Massis de nous donner trop de textes extraits de livres nouveaux. Il ne doit tout de même pas manquer à l'heure actuelle, de bons manuscrits.

En ce moment, Thierry Maulnier y publie une suite d'études dont le titre général est: « Vers un ordre français ». Il nous semble se perdre un peu par trop d'intellectualisme.

D'une étude de M. Edouard Lavergne sur les Etats-Unis et le Japon, parue dans le numéro du 25 décembre, nous extrayons le passage suivant qui révèle l'un de innombrables aspects inconnus du conflit actuel:

Un Etat dont les Européens connaissent à peine l'existence pourrait être appelé à jouer un rôle important dans le conflit actuel: la Mongolie extérieure, voisine du lac Baikal, indépendante en principe, mais qui, dans la réalité, forme une République soviétique et dépend entièrement de l'U R S S. L'homme qui connait le mieux la Mongolie et les questions mongoles est un écrivain américain, Owen Lattimore, qui, au vif regret des Japonais, devint récemment conseiller politique du général Tchang Kai Chek.

Les Etats-Unis possèdent là un homme de premier plan dont la présence à Tchoung-King auprès du chef du gouvernement chinois est d'une importance capitale.

« La question mongole, a écrit le Dr F. W., joue un grand rôle dans la politique intérieure de la Chine et dans ses rapports avec la Russie, et elle est déterminante pour les relations politiques et militaires entre le Japon et la Russie. »

Owen Lattimore, qui a 41 ans, a passé toute sa jeunesse en Chine du Nord, où il a acquis une connaissance profonde du chinois et du mongol. Il a vécu ensuite en Suisse pour y apprendre l'allemand, et en Angleterre, « pour y étudier les principes de la profession de commerçant, ou, ce qui l'intéressait plus... les bases de la politique anglaise en Asie Orientale ». De retour, en Extrême-Orient, il pénétra jusqu'au fond de la Mongolie et visita le Turkestan chinois (Sinkiang). Seul avec sa femme et sur des pistes inconnues, il voyagea en 1926-1927 de Chine aux Indes.

« Lattimore fit connaissance de très nombreux foyers mongols, vécut avec les habitants et noua des amitiés. Bientôt, il n'y eut plus de prince mongol, régnant ou en titre, qu'il ne connût. Une franche amitié existait entre lui et la plupart d'entre eux. Personne, mieux que lui, ne put juger la tentative japonaise de renouveler la vieille alliance mandchou-mongole du XVIIe siècle, avant la prise de la Chine par les Mandchous et à refaire des Mongols les alliés du jeune Empire du Mandchoukouo. »

« Quand on étudie la situation russe en Extrême-Orient, il faut se souvenir du désastre de 1905, de la dérobade de 1931, de la faiblesse stratégique de la province maritime de Vladivostok cernée par le Mandchoukouo, mais aussi du fait qu'en Mandchourie quelques milliers de Japonais vivent en face de 20 millions de Mandchous mêlés de Mongols dont ne se désintéressent nullement leurs princes qui conservent le souvenir de Gengis Khan. »

« Lattimore est convaincu de la victoire des Chinois, écrit le Dr F. W. Un homme pourvu de ses connaissances est très utile à Tchang Kai Chek. Il peut le conseiller non seulement dans sa politique extérieure, mais aussi dans sa politique intérieure. Et la question principale réside dans la réconciliation entre le Kuomingtang et les communistres chinois. »

COMPLEMENT AUX SCENES DE LA VIE FUTURE

Notre confrère **Tunis-Soir** a confié depuis quelques semaines sa page littéraire et artistique à l'excellent journaliste Marcel Sauvage.

Nous y trouvons des articles d'ordre général et beaucoup de place est réservée à la vie littéraire et artistique de la Métropole.

Nous aimons surtout y chercher l'expression de la pensée nord-africaine.

Nous aurons l'occasion d'en reparler

MémoNum © montpellier3m

ŒUVRES NOUVELLES

Madeleine Riffaud

SOIR DE NOEL

O vous qui dormez dans la boue
Du sang plein les cheveux
De la terre plein la bouche
Tenant la terre à pleins doigts,
Ou bras en croix pour étreindre le ciel!
O vous qui dormez!

Comme vous aimiez la vie,
Comme nous vous étiez jeunes!
— Impatients d'amour et de liberté. —
Corps pleins de force,
Cœurs pleins d'espoir.
Comme nous vous aimiez la vie.

O vous qui ne reverrez plus
Votre maison coiffée de tuiles,
Ni vos livres, ni l'atelier,
Ni ceux que vous aimiez,
Votre image, ce soir, revit en nous,
O vous qui dormez dans la boue!...

IL Y A DES SOIRS...

Il y a des soirs angoissants où les trains dans l'ombre, hurlent, hurlent plus fort. Et mon désir dans mon cœur se tord, plus fort, et mord.

Ils partent, accrochant aux talus leurs flocons de fumées, les trains lancés éperdument vers le couchant de flammes, vers le soleil, vers un lointain doré.

Et ils poussent, se répondant, leur cri — leur cri sauvage et déchirant, et dressé sur la ville qui dort, dressé et souple et onduleux comme un long serpent sur sa queue.

La gare est noire, et noire la longue bête hurlante, et noire la ville embourgeoisée qui dort sous une lune pâle de vieux décor passé.

Mais d'or est le couchant, d'or et de sang comme mon désir.

... O trains, non, je ne veux plus vous suivre Je connais maintenant les villes où vous nous menez, semblables à celle-ci, semblables à ma ville. Je sais que c'est de désespoir que vous criez ensemble, perdus au fond des soirs qui saignent sur nos cœurs.

Accrocherai-je mes désirs aux coques des navires? Emporteront-ils à leurs voiles ou à leurs cheminées, à leur proue, qui, ce soir, fend la mer en tuant des étoiles mes beaux espoirs immenses et trop grands pour le monde?

— Non, car je préfère encore, pour m'évader de ces murs noirs,

Les Pays lumineux de derrière mes paupières.

Madeleine RIFFAUD.

A. Reichen

Quand ma sœur enfin s'endormit...

Conte de Noël d'après D. G. Rossetti

C'est le soir de Noël que ma sœur s'endormit.
Trop longtemps refusée à nos longues prières,
L'ombre qui naît aux yeux du déclin des paupières
Seule avait pu calmer des tourments sans répit.

Notre mère qui, lasse, avait veillé sur elle,
De l'Angelus de l'aube à celui de la nuit,
Se redressant alors puis s'asseyant sans bruit,
Remercia tout bas la clémence éternelle.

Sur sa table, de çà, de là traînait, épars,
De l'ouvrage à finir; épargnant à sa fille,
L'éclat inopportun d'une lampe qui brille,
Elle avait préféré travailler à l'écart.

Dehors, un ciel limpide où la lune hivernale
Epanchait une abrupte et subtile clarté
Un halo l'enfermait en son cercle enchanté
Comme une urne en cristal enclôt une eau glaciale.

Et dans la pièce étroite, avec un bruit soudain
De flamme qui s'élève et s'avive dans l'ombre,
Le foyer rougeoyait. Dans son alcôve sombre
Le vieux miroir jetait un reflet incertain.

J'avais passé déjà quelques nuits d'insomnie
Et mon esprit en lui sentait un vide affreux;
Comme un convalescent boit d'un vin généreux,
Il s'abreuvait de calme et de clarté flétrie.

Minuit sonna. La voix qui, d'année en année,
Nous mesurait le temps, s'éteignit à regret.
Comme une onde où l'on vient de jeter un galet,
Le silence reprit sa face accoutumée.

Ma mère se leva, déposant lentement
Ses aiguilles d'acier qui, se heurtant, frémirent,
Et, quand les plis froissés à la fin s'étendirent,
Sa robe de soie eut un long frémissement.

« Gloire à l'Enfant Divin qui vient juste de naître! »
Dit-elle de la voix qu'ont les anges au ciel.
Car déjà nous étions au matin de Noël
Bien que l'aurore fût encor loin de paraître.

C'est à ce moment-là qu'à l'étage au-dessus,
Se fit un bruit furtif de chaises qu'on remue.
« Des gens, pensai-je, ayant passé l'heure prévue
Qui se disent bonsoir et se quittent sans plus.

A pas menus, avec une hâte fiévreuse,
Ma mère s'avança vers le lit de ma sœur.
Elle dormait si peu... La soudaine rumeur
Avait pu disperser la torpeur bienheureuse!

Elle resta penchée un instant, calme et puis
Me fixa, puis tourna la tête avec violence,
Ses traits s'étaient empreints d'une horrible souffrance,
Ses yeux de tous côtés recherchaient un appui.

Pour ma part je ne pus que me voiler la face
Et retenir mon souffle et réprimer ma voix,
Nul de nous ne parla, mais j'entendis, je crois
Le vol silencieux du bref instant qui passe.

Ma mère sourdement se mit à sangloter.
Qui pourrait contenir un secret de la sorte?
« Dieu voit mon cœur! Je le savais qu'elle était morte,
Criai-je... », et je laissai ma douleur éclater.

C'est ainsi qu'à genoux, avant l'aube nouvelle,
En cette nuit sacrée où naquit le Sauveur,
Nous priâmes Jésus d'accueillir en son cœur
L'enfant qui s'éveillait à la vie éternelle.

René Jacqueret
Instituteur

Christ de Tourmente

La bise
La bise et sa plainte de cuivre
Sa plainte de rage et de triomphe
La bise...
Et les flocons chassés sifflent
Et les flocons chassés cinglent...
La bise et les flocons chassés
Chassés comme des damnés
Dans une fuite de rage et de démence...
La bise et les flocons chassés
Et terre et ciel basculés
Et mêlés dans une danse
Une danse de damnés...
La bise et sa plainte de cuivre...
Et les flocons chassés sifflent
Et les flocons chassés cinglent
Et la bise s'essoufle et s'élance
Et palpite de rage et de triomphe...

. . . . . .

Le Christ,
Le Christ de tourmente,
Seul,
Sur sa croix.

Et la bise
La bise et les flocons chassés,
Dans leurs spirales de rage,
Etreignent, tordent, cinglent
Cinglent le corps décharné
Et cinglent comme les lâches cinglent
Celui qui a les mains clouées...

Et la bise,
La bise râcle le corps nu
Et les flocons chassés
Plaquent leur glace
Sur le corps nu
Et le corps nu blanchi de glace
Se fond dans la tourmente
Et danse dans la tourmente
Dans les flocons chassés
La danse des damnés,
Et la bise,
La bise s'essoufle et s'élance
Et palpite de rage et de triomphe...

Un pied surgit,
Une main, le torse maigre...
Mais les flocons chassés
Plaquent leur glace...
... Et sur les yeux
Et sur les lèvres lasses,
Et sur les vieilles plaies,
Les flocons chassés
Plaquent leur glace...
Il semble que la bouche,
La bouche tordue d'anciennes douleurs,
Encore une fois va crier :
« Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? »
Et dans une palpitation monstrueuse
Le Dieu cloué
Surgit et s'efface...

La bise,
La bise et sa plainte de cuivre
La bise et les flocons chassés,
Et les flocons chassés sifflent
Et les flocons cinglent,
Dans leur éternelle rage,
L'éternel crucifié...

. . . . . .

Christ,
Christ de tourmente,
Christ heureux,
Christ qui souffre et sait pourquoi,
Et sait qu'il souffrira toujours,
Sur sa croix,
Bras ouverts,
Ouverts à toutes les douleurs,
Dans sa certitude généreuse
D'éternel crucifié...

Modane, mai 1941.

Claude Vigée

Chant V

Laisse IV (fin) et Laisse V

...Merveilleuse inquiétude, inexprimable nage
Du bord libératrice et des cieux pure image
Conduis-nous aujourd'hui vers le jardin promis
Je veux, nu comme l'aube et blanc comme les pierres,
Abritant mon regard sous tes flots endormis,
Courir dans le soleil en levant les paupières.

Grisez-vous de vent, grisez-vous d'eau, grisez-vous d'azur,
La mer mousse de joie aux dunes cristallines.

Je vous convie, adolescents, à l'ample chevauchée
Sur l'écume rétive et les vagues salines:

Allez goûter le baiser nu des méduses du ciel
En foulant sous vos pieds l'étoile de la mer.

Eveillez-vous, forts et vainqueurs, au délire de vivre,
Célébrant l'ostensoir qui flambe dans l'éther.

Le monde est fait pour des géants, il faut chasser les nains
Dont la voix se prodigue en palabres stériles

Seul doit claquer sur nos cheveux noués dans son sillage
Le fanion de l'orgueil mû par des mains viriles.

La Geste a repris son essor dans le creuset des flots,
Elle bout et s'épanche à travers les récifs:

Verse, o verse impérieuse trombe enfin rejaillissante,
Le sang de l'aventure à nos cœurs trop pensifs.

Le temps n'est plus où la stupeur évitait les instincts:
Du goût pervers n'a subsisté que la nausée.

Puisons dans la vitalité des êtres et des choses
Comme puise l'abeille à ce bol de rosée.

Une odeur âcre de palourde envahit l'air iodé
Par mille et mille flux déferlant sur les rocs.

Cidre pressé dans le soleil, hâte ta course d'ambre,
Cours écraser ton jet sur la côte aux longs crocs

Afin que nos yeux soient réjouis par le choc des splendeurs
Que sème dans le vide une aile inavouée.

Je ne sais d'autre enchantement que la houle rêveuse
Où l'on jette son corps ainsi qu'une bouée —

Nu-tête au creux de l'océan avec le ciel pour drap
Et les pieds bien lavés le soulevant d'un doigt.

L'Heure divine me précède, elle sème les plumes
De l'immense abandon auquel la chair se doit;

Mais l'esprit bombe sa voilure aux longs triangles blancs
Qui vrombit doucement sous l'hélice du large.

Vogue, voilier dépourvu d'encre, à d'heureuses rencontres,
Vers un climat plus pur, un ciel que rien ne charge:

Lorsque ta poupe aura gémi d'infortune à l'arrêt,
Que fendra ton flanc gourd un frisson d'infusoire,

Tu t'en iras en souriant du deuil de l'éphémère
Connaître dans l'abîme un repos illusoire.

(Simulacre, livre I.).

Nietzsche ou Schopenhauer ?

L'Instinct nous créa forts afin de se survivre,
Il nous fit imparfaits ne pouvant autrement.
Eternel négateur de son propre élément
Il erre sans trouver la fin qui le délivre.

Mais concentrant un jour ses forces prodigieuses
Il formera l'Humain au-dessus de l'humain,
Celui qui domptera les foules religieuses,
Qui tiendra la cravache et le bonheur en main.

Le Grand Serpent lové se rencontre lui-même:
Et voulant être trop il ne sera plus rien.
Ainsi sans avoir pu résoudre le problème,
Le Titan sombrera comme chaque Terrien!

Jean Malosse

LA FOIRE

La Foire a poussé ce matin comme un campement. Les ailes des tentes volent dans le vent et les bras des piquets font des signes comme un télégraphe Chappe.

Entre les étalages coule le fleuve en crue des acheteurs.

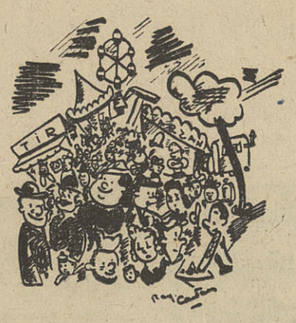

De leurs larges souliers, les gars de la campagne lancent des giclures de boue et passent en se dandinant, un foulard rouge et vert noué à la diable autour de leur cou tanné.

Le glapissement des vendeurs raccroche les passants; des camelots récitent leur leçon en brandissant des objets inutilisables.

Attachés en remorque aux mains maternelles, des petites filles mâchent avec conviction des ersatz de nougats couleur sciure de bois..

Comme les feuilles qui se détachent des arbres, des billets tombent des mains hésitantes dans les mains avides...

Des visages en forme de scories se heurtent et se dépassent et le. misères cachées détournent leurs regards en se croisant.

Des femmes en noir picorent un tas d'étoffes et des beautés campagnardes essayent des chapeaux ronds comme des moules.

Cette tranche d'humanité sagite comme un tas de grains de poussière surpris dans un rais de soleil...

Seul, un vieux dont on ne sait où finit la barbe et où commence le cache-nez, reste immobile tel un poteau indicateur, sentant monter lentement depuis ses semelles percées le froid affreux de la terre.

Gil Prévost

DU NAUFRAGÉ

Puisque l'éternelle et sombre nuit
Monte vers moi, ô Seigneur —
Faites qu'elle se confonde avec l'aube
Je sais, Seigneur, que la couche glauque,
Bientôt, m'enveloppera;
Faites qu'elle se confonde avec l'aube
Cette aube qui efface les étoiles
Sur le front du monde —
Et, que pour une dernière fois,
Je veux respirer.
Faites, Seigneur que le feu vacillant
De la dernière étoile
Se confonde avec l'aube
De mon dernier regard.
Je n'ai point trouvé, Seigneur,
Sur ma route,
De Femme plus douce que cette Parque
Aube!... Aube...
Dernière étoile — dernière tendre grisaille,
Premier reflet de l'éternel recommencement.
Et, pour moi, trajet —
Où les infinis se fondent:
La vie et la mort,
La mort et la vie.
Puisque l'éternelle et sombre nuit
Monte vers moi, ô Seigneur —
Faites qu'elle se confonde avec l'aube.

Emile Ginestoux

TRAVAIL

Dans la montagne, les hommes des chantiers sont venus,
ils sont venus torses nus...
et il soufflait un vent couleur de chrysanthèmes
qui pétrissait la brume des cimes!
et il soufflait un drôle de vent,
un vent à faire peur aux autres hommes!
Mais les jeunes hommes qui partaient en avant
Avaient, dans le cœur, une petite flamme
qui ne craignait pas la colère des cimes
— des cimes blêmes et des brumes —
ni celles du vent qui brame..
Ils ont désarticulé les rochers bleus
avec une chanson de France
et puis, ils ont levé la terre des aïeux,
la bonne terre de France,
et des routes sont nées
que les années
n'avaient pas pu construire!
Les paysans qui regardaient mourir leurs vieilles sentes
par où passaient les mules sûres et puissantes,
battaient des mains comme des gosses
et voulaient dire quelque chose...
Mais il y avait trop de vent sur leurs bouches
et dans leurs yeux, trop de joie farouche
qui délirait d'apothéose!

(Châtel-Guyon, le 29 octobre 1941.)

MémoNum © montpellier3m

LE CERTIFICAT D'APTITUDE A LA PROFESSION D'AVOCAT

par Lucien FABRE
Avocat au barreau de Béziers

La loi du 26 juin, en exigeant pour s'inscrire sur la liste des avocats stagiaires auprès d'une Cour d'Appel ou d'un tribunal de première instance, le certificat d'aptitude à la profession d'avocat, a rendu l'accès de cette profession plus difficile et permet de penser que les plaideurs auront encore plus de garanties dans la valeur professionnelle de leurs conseils.

Il n'est assurément rien de plus délicat que de déterminer ou de fixer par un examen ou un concours les connaissances et les qualités que doit posséder un avocat. C'était, avant la loi du 26 juin 1941, le métier qui, peut-être, exigeait le plus de qualités pour l'exercer avec talent et qui était tout de même l'un des plus accessibles, puisque seule la licence de droit était exigée accompagnée d'une simple formalité: la prestation du serment devant la Cour d'Appel.

Ce certificat d'aptitude qui ne sera exigible que pour les jeunes gens désirant embrasser la carrière d'avocat et non encore inscrits sur une liste du stage avant le 1er juillet 1942), atteindra-t-il son but? Sa préparation en est prévue par la loi, et elle en sera faite dans les facultés de droit parallèlement à la troisième année de licence. Elle comprend des cours judicieusement choisis qui sont:

« 1) Un cours sur le rôle de l'avocat dans l'organisation judiciaire française et sur la législation régissant sa profession avec étude de droit comparé;

2) Des conférences sur les techniques de la procédure, de la préparation des affaires et des débats à l'audience;

3) Des travaux pratiques comportant: Exercice de plaidoirie dépouillement de dossiers, rédaction d'actes de procédure consultations orales et écrites.

La lecture seule de ce texte montre qu'il s'agit d'une préparation surtout technique et pratique, et ce n'est certes pas un mal! Cela évitera au jeune stagiaire frais émolu de sa licence en droit d'être embarrassé par le premier papier bleu que lui portera son premier client, ou d'ouvrir avec beaucoup de circonspection le dossier d'assistance judiciaire pour lequel il aura été désigné. Les tâtonnements du début seront évités pour le plus grand bien de l'avocat.... et du client.

Il est évidemment très recommandé pour exercer la profession d'avocat, d'être « fort en droit », mais il est pourtant bien des exemples d'avocats qui ont un cabinet qui n'est pas négligeable et qui ont laissé loin derrière eux les théories et controverses doctrinales qui ont retenu leur attention pendant leurs années de licence.

L'examen après lequel sera délivré le certificat d'aptitude à la profession d'avocat comporte cinq épreuves:

La première est une épreuve dite de culture générale, et elle a pour but de rappeler à chaque candidat que les études juridiques ne doivent pas exclure toutes les autres. Il y a là un point de vue fort juste, parce que un avocat, comme d'ailleurs un médecin, est appelé, sa vie durant, à donner des conseils d'une importance exceptionnelle, et qui souvent décident du sort d'une famille ou d'une situation Ce n'est que par sa culture générale, bien plus souvent que par sa culture juridique, que la véritable solution lui sera fournie.

La deuxième et la troisième épreuves sont relatives au rôle de l'avocat dans l'organisation judiciaire et à l'interrogation sur la technique de la procédure: ceci correspond à la préparation instituée par la nouvelle loi et qui est donnée dans les facultés.

Quant à la quatrième épreuve elle consiste dans un exposé de quinze minutes, après une heure de préparation sur une question de droit tirée au sort. C'est certainement là l'épreuve la plus difficile, et elle dépend surtout de la façon dont les examinateurs l'envisageront. Permettra-t-on à chaque candidat d'utiliser un code civil non annoté, ou tout autre code, ou bien devra-t-il, sans documents, préparer son exposé oral de quinze minutes? Il est possible que cette épreuve gêne beaucoup moins de jeunes licenciés que de vieux avocats qui sont plus ou moins spécialisés et qui, sur une question « tirée » au sort, verraient certainement leurs connaissances mises à une rude épreuve.

La cinquième épreuve, qui consiste dans un dépouillement de dossier, rédaction d'actes de procédure ou de consultation, est uniquement pratique.

Le but de la loi, qui est d'assurer un meilleur recrutement à la base pour la profession d'avocat, sera-t-il atteint? Seul, l'avenir nous le dira, la valeur d'un examen ou d'un concours ne dépendant pas tellement des épreuves demandées que du niveau des candidats et de la sévérité des examinateurs.

On peut dire que, dans la profession d'avocat, la sélection qui s'opérait jusqu'à maintenant était une sélection naturelle; ceux qui n'arrivaient pas à « percer » disparaissaient du tableau, mais il faut tout de même constater que beaucoup de réussites n'ont pas eu toujours pour base la valeur professionnelle. Certains autres facteurs rentrent souvent en cause. Il semble donc que la nouvelle loi ait pour but d'exiger dès le début, un minimum de connaissances pour le candidat à la profession d'avocat, laissant le soin à la chance ou à la valeur du postulant de l'aider à devenir un grand avocat.

En ce sens cette loi est utile, elle rentre dans le cadre des lois qui ont règlementé la profession du barreau, en la rendant d'un accès plus difficile, mais en lui accordant en compensation plus d'avantages: le monopole de représentation dans la justice de paix, par exemple, inauguré par une loi du 26 juin 1941. Cette loi permet d'ores et déjà d'éliminer bon nombre d'agents d'affaires qui monopolisaient cette juridiction et elle accorde aux jeunes avocats la possibilité de travailler auprès d'une juridiction qui leur est plus accessible.

DROIT CIVIL

Influence de la chose jugée au criminel sur l'action en réparation fondée sur l'article 1382

par Henri PETIT

QUELLES sont les limites de cette influence? telle est la question que nous devons examiner dans cet article.

M. Garraud René, écrivait dans son Précis de Droit Criminel: L'autorité de la chose jugée « ne s'applique qu'aux questions qui ont été réellement et nécessairement décidées par une juridiction répressive quelconque et qui se rattachent: 1) à l'existence du fait qui forme la base commune de l'action publique et de l'action civile; 2) à la qualification légale de ce fait; 3) à la culpabilité ou à la non-culpabilité de l'accusé ou du prévenu. Sur ces points, la juridiction civile ne doit pas se mettre en contradiction avec ce qui a été jugé par le tribunal de répression. Mais en dehors de ces points limités, sa liberté d'appréciation demeure complète ».

Que faut-il entendre par la première limitation? L'autorité de la chose jugée ne doit pas s'étendre au-delà de la démonstration de l'existence du fait matériel servant de base aux deux actions? Elle signifie que l'autorité de la chose jugée ne s'applique qu'aux seuls faits constitutifs du délit sur lequel le tribunal répressif a eu à se prononcer. Par conséquent, la victime pourra poursuivre, devant les tribunaux civils, une personne acquittée par les juges criminels, si elle fonde son action sur un fait autre que celui qui avait motivé l'action pénale: un automobiliste relaxé du fait d'homicide par imprudence, alors que l'action était fondée sur l'excès de vitesse, pourra néanmoins être rendu civilement responsable si les héritiers fondent leur action civile sur une autre infraction au code de la route: défaut d'éclairage, non-usage du signal avertisseur, ou sur un fait insusceptible de qualification pénale. Mais, comme le fait remarquer M. R. Savatier, si l'acquittement a été prononcé en conséquence de l'absence d'un « délit d'imprudence », sans autre qualification, alors, la victime ne saurait être admise à démontrer dans le procès civil, à la charge du défendeur, aucune faute, quand bien même la faute invoquée n'aurait pas fait spécialement l'objet du débat pénal. Enfin, l'autorité de la chose jugée ne s'applique qu'aux dommages résultant de l'infraction sur laquelle était fondée l'action criminelle; l'automobiliste non reconnu responsable d'homicide par imprudence pourra néanmoins être actionné en répartition des dommages matériels causés par l'accident (dommages causés à la voiture de la victime, par exemple).

Que faut-il entendre par la seconde limitation: l'autorité de la chose jugée ne doit s'étendre qu'aux questions qui se rattachent à la qualification du fait litigieux? Le tribunal civil ne peut pas se soustraire aux décisions du tribunal répressif relatives au lien de préposition, à la qualité de fonctionnaire, à la nature contractuelle d'une obligation, à condition que la qualification ainsi donnée soit le support nécessaire d'où découle la sentence de condamnation ou de relaxe.

Notons toutefois qu'il est une exception à la règle: il se peut que la qualification fasse l'objet d'une question préjudicielle à poser aux juridictions civiles, c'est ainsi qu'en matière d'actions d'état, la question de filiation doit être tranchée par le tribunal civil avant toute instance pénale. M. R. Savatier signale une difficulté, celle de la qualification de la faute non intentionnelle. Avant son arrêt du 18 décembre 1912, la Cour de Cassation déclarait que la faute pénale, même dans le délit non intentionnel, devait se présenter comme une faute suffisamment grave, elle se séparait ainsi de la **culpa levissima** des articles 1382 et 1383. La faute très légère pouvait motiver une réparation civile, non une condamnation pénale. Depuis 1912 la Cour de Cassation admet que le Code pénal, par ses articles 319 et 320, a entendu viser toute faute quelle que soit sa gravité. Par suite de l'identité de la faute pénale et de la faute civile, l'acquittement par le tribunal répressif fait obstacle à ce que la juridiction civile puisse voir, dans la faute, le fondement d'une réparation à allouer à la victime.

Enfin que faut-il entendre par la troisième limitation: l'autorité de la chose jugée ne doit pas s'étendre au delà de ce qui a été jugé relativement à la culpabilité ou à la non-culpabilité de l'accusé? La sentence du tribunal répressif au autorité au civil quant à l'imputabilité, ou à la non-imputabilité de l'acte litigieux au défendeur; le juge civil est lié par la décision du juge criminel; sur le chef d'accusation, l'acte civil établit l'innocence vis-à-vis du tribunal civil, et inversement le tribunal civil ne peut considérer qu'une personne condamnée est innocente. Si le tribunal répressif a admis la légitime défense, le tribunal civil ne peut conclure à la faute du prévenu.

■ ■

LES auteurs ont signalé un cas prêtant à discussion: lorsque le jugement, au criminel, relève à la charge d'un tiers non inculpé, l'existence ou l'inexistence d'une faute, faut-il décider que la juridiction civile sera liée par cette constatation de la jurisprudence pénale? D'une analyse de la jurisprudence effectuée par les arrêtistes, par M. P. Esmein et par M. Savatier, il ressort que le tribunal civil n'a pas à s'incliner devant la décision criminelle, lorsqu'elle ne relève à la charge d'un tiers, qu'une faute douteuse. Mais, quand bien même la juridiction répressive a établi, de façon indubitable, que telle personne non inculpée est coupable d'une faute, le juge civil ne se reconnait pas tenu de respecter cette affirmation. De nombreux arrêts ont admis que la personne visée par le tribunal criminel, alors qu'elle n'était pas partie à l'instance, peut néanmoins se voir déclarer irresponsable par la juridiction civile. Différents arguments ont été invoqués en faveur de telles décisions; le plus solide paraît résider dans cette constatation qu'il serait contraire à la justice et à l'équité, de déclarer responsable d'un dommage une personne qui, n'ayant pas été mise en cause à l'instance qui a décidé de sa culpabilité, n'a pu se défendre comme tout accusé a le droit de le faire.

Enfin, un arrêt de la Chambre des Requêtes du 11 mai 1932 décide que lorsqu'une faute a été commise par plusieurs co-auteurs, et que la responsabilité pénale a été répartie sur leur tête de façon inégale, le tribunal civil n'est pas tenu de proportionner la responsabilité civile de chacun à la responsabilité pénale, telle qu'elle a été appréciée au criminel; c'est que les délits civils ne s'apprécient pas selon les mêmes règles; responsabilité pénale et responsabilité civile sont deux choses différentes, et celui qui assume pénalement la plus grande part de responsabilité ne sera pas, par ce fait seul, celui qui aura à verser l'indemnité la plus importante.

Ces différentes limitations, apportées au principe selon lequel la chose jugée au criminel fait autorité au civil, s'expliquent aisément si l'on se rappelle que cette règle a été motivée par des considérations d'ordre public; c'est parce que l'ordre public ne se trouve directement intéressé que dans certains cas, qu'il y a lieu de n'appliquer le principe que dans les hypothèses que nous avons indiquées.

En terminant, une remarque essentielle s'impose: tout ce qui a été dit de l'influence au civil des décisions pénales ne s'applique que lorsqu'on suppose que la décision a été prise par une juridiction de jugement et que l'action civile a été intentée sur la base des articles 1382 et 1383; si, au contraire, le jugement a été rendu par une juridiction d'instruction par exemple, ou si l'action civile a été intentée sur la base des articles 1384, 1385 ou 1386, la chose jugée a une influence différente sur l'action civile et c'est à cette influence que nous consacrerons notre prochain article.

Napoléon écrivait à son frère le roi Joseph :

« Etablissez le Code Civil à Naples; tout ce qui ne vous est pas attaché va se détruire alors en peu d'années, et ce que vous voulez conserver se consolidera. Voilà le grand avantage du Code Civil. Il faut établir le Code Civil chez vous; il consolidera votre puissance, puisque, par lui, tout ce qui n'est pas *fidei commis* tombe, et qu'il ne reste plus de grandes maisons que celles que vous érigez en fiefs. C'est ce qui m'a fait prêcher un code civil, et m'a porté à l'établir. »

NAPOLÉON Ier.

Bibliographie

La Révolution de l'Economie

Ce livre de M. Schneller ajoute une originalité de plus à la collection déjà très abondamment fournie des utopies économiques. Il a, cependant, l'avantage de nous rappeler le problème de l'accroissement de la production et de la difficulté rencontrée pour la placer, qu'énonçait M. Jacques Duboin dans une formule saisissante: la misère dans l'abondance.

Il nous prouve aussi que les utopies prennent toujours naissance aux époques de pauvreté.

Partant de l'accroissement considérable de la production au siècle dernier et au début de celui que nous vivons, M. Schneller conclut à la possibilité d'un nouvel ordre où régnerait le bien-être universel.

M. Duboin avait déjà chanté un régime nouveau où l'échange à base monétaire serait remplacé par le troc avec application de l'idée communiste de piochage au tas.

On aurait droit au travail, mais à un travail de plus en plus réduit. Un âge d'or de surabondance généralisée existerait dans un phalanstère à la Fourier.

Bastiat avait déjà prévu la possibilité d'une abondance généralisée (parlons-en avec mélancolie!).

Il constatait que nous croyons que la disette nous enrichit. Le haut prix étant proportionnel à la disette, le producteur en conclut qu'elle l'enrichit et lutte contre le bon marché. Ses vœux sont antisociaux et viennent de ce que nous confondons les obstacles et leurs causes.

Nous avons à vaincre des obstacles à notre bien-être, nous les croyons causes de ce bien-être. Le médecin croit que la maladie est source de sa richesse. Bastiat concluait que l'abondance doit l'emporter sur la disette. L'obstacle doit s'atténuer, le producteur y perdra, mais il pourra s'attaquer à un autre. Le profit sera restreint, mais l'homme ne se nourrit pas de numéraire, ni ne se chauffe avec des espèces métalliques.

Cette solution fut longtemps valable, elle ne l'est plus. Il est indéniable que l'extension des entreprises du fait de l'emploi des machines provoque des appels à la main-d'œuvre et suscite des métiers nouveaux (ajusteurs, monteurs), malheureusement, cette création d'emploi semble connaître des limites. Aux Etats-Unis, l'amélioration de la production, grâce au machinisme, se concilia longtemps avec les intérêts des producteurs et des consommateurs. Mais la proportion travail humain-machines disparût. Les travailleurs devinrent inutiles et inutilisables. La concurrence oblige à vendre beaucoup bon marché, on comprime le prix de revient, en conséquence et par le fait même que l'on veut atteindre le plus grand nombre de consommateurs possibles on diminue ce nombre. C'est là ce que M. Schatz appelait « l'antinomie économique du monde moderne ».

Ou encore l'intérêt personnel et la recherche du plus grand gain monétaire l'emportant sur la concurrence, on assiste à la coalition des producteurs transformant la structure du capitalisme, ruinant sa capacité d'auto-régulation, et celà en face de la grande masse anonyme des consommateurs dotés d'aucune organisation défensive.

M. Schneller croit avoir découvert la solution de toutes ces contradictions économiques. Il nous propose une nouvelle panacée. Il faut payer l'ouvrier d'après son produit, intéressé à produire plus, il travaillera plus, gagnant plus, il consommera plus. L'entreprise verra ses bénéfices accrus, les non travailleurs aussi par contagion, tous consommeront davantage. Pour que cela se réalise, il faut créer un sursalaire proportionnel du rendement. Cette révolution du salariat se généralisant, il y aurait pour tous une élévation du standard de vie.

M. Schneller ajoute à cela toute une série de réformes d'économie dirigée: organisation des professions avec à leur tête de chefs de profession aux pouvoirs quasi-dictatoriaux, fixité des prix, déclaration de faillites sociales pour les entreprises incapables de fournir à leurs ouvriers un standard de vie suffisant, monnaie fondante, etc.

Tout cela est bien joli, mais se heurte à des objections classiques et que nous nous contenterons de citer. Comment assurera-t-on la fixité des prix, le cycle ne se rit-il pas de nos efforts stabilisateurs?

S'il y a fixité du prix, ce sera la disparition de l'économie de marché; quel sera le moyen supplétif de la concurrence et des prix comme étalon de la production. A défaut de prix, la production ira à l'aveuglette et il suffira d'une mauvaise interprétation des statistiques pour engendrer l'engorgement ou la disette ? Le calcul économique est-il possible sans marché et l'erreur impossible ?

Existe-t-il des hommes Dieux capables de diriger infailliblement l'économie ? Enfin, la monnaie n'est pas qu'un instrument permettant de devenir consommateur, elle a une fonction de réserve, elle est, selon l'expression de M. Rist « un pont entre le présent et l'avenir »».

Que sera l'épargne dans le système de M. Schneller?

Nous n'aurons pas la superbe de proposer à notre tour une révolution de l'économie, contentons-nous, afin de ne pas encourir le reproche de critique négative, d'indiquer quelques idées qui sont nôtres, sans trop être persuadés de leur efficacité.

Les économistes ont une humilité à acquérir; trop souvent, ils sont des hommes à système ignorants que « le monde ne changera pas pour les théories d'un Monsieur » selon le mot de Flaubert.

Il ne faut pas diminuer la production en pratiquant je ne sais quel nouveau malthusianisme. Quiconque est doté de bon sens se rend compte de ce qu'on ne peut partager plus qu'on ne possède. Ce que nous avons à partager, c'est un fonds commun constitué par les revenus d'une activité présente et directe ou d'une activité passée mise en réserve.

Si ce fonds augmente, notre part fait de même. Il faut donc lutter contre les associations de producteurs, lorsqu'elles se révèlent uniquement soucieuses d'arrondir leurs dividendes et prélèvent sur le consommateur des profits abusifs. Il faut organiser la défense du consommateur, afin que les producteurs monopoleurs aient en face d'eux des partenaires dignes d'eux. Les coopératives de consommateurs peuvent avoir ici un rôle important à remplir.

Il ne s'agit pas de prôner le retour à un stade précapitaliste, ni même à un capitalisme atomistique, il ne s'agit pas de vouloir le retour au libéralisme, l'école libérale orthodoxe n'étant « qu'une vieille dame ingénue disant avec une grâce charmante des choses qui avaient été profondément vraies sous Louis XVI » (Schatz, Individualisme économique social). Le capitalisme est dangereux parce qu'inhumain, est-il utopique d'espérer que l'on puisse abaisser le temps du travail, maintenir les salaires, utiliser le temps libre à élever intellectuellement et spirituellement les travailleurs manuels.

LA PAGE DU DROIT

DIRECTEUR:
Francis BAYLE
9, rue de la Charité - LYON

Economie Politique

Les abus du crédit privé

par Bernard DE LA BERTHE

Cet article paraitra peut-être anachronique à certains. Cependant, c'est en nous attaquant à de semblables problèmes, en réfléchissant aux questions de cet ordre, que nous nous préparerons vraiment à réaliser la Révolution Nationale.

LE crédit n'est pas une notion nouvelle. Ce qui est nouveau, c'est que depuis plus d'un siècle, la naissance de l'industrie en a fait la condition indispensable du développement économique.

Le crédit, c'est essentiellement l'intervention du temps dans l'échange. Il repose sur une épargne constituée que l'on prête parce que l'on espère qu'une épargne future permettra de la rembourser. Il est admis que le risque couru, pendant le temps compris entre le prêt et le remboursement, légitime une rémunération, c'est l'intérêt.

Dans l'organisation bancaire rendue nécessaire par le développement des opérations de prêts d'argent, la nature de l'épargne constituée, que représentent les dépôts, doit déterminer la condition de son emploi. **S'il s'agit d'une épargne-réserve** sous forme de dépôts à vue ou à court terme, elle ne doit servir qu'à des investissements permettant un remboursement rapide. C'est le crédit à court terme dans lequel se sont spécialisées les banques de dépôts. L'opération essentielle de ce crédit à court terme est le prêt sur effets de commerce, c'est-à-dire l'escompte, du nom donné à l'intérêt dans cette opération. Au contraire, **l'épargne destinée à assurer un revenu,** ne réclamant pas une liquidité constante de la part des prêteurs, peut s'investir dans des opérations à long terme. C'est le rôle des banques d'affaires, qui travaillent surtout avec leur capital.

Deux aspects dominent l'organisation du crédit, l'un **quantitatif** qui oblige les banques à être toujours à même de rembourser les déposants, c'est la règle de la liquidité; l'autre, **qualitatif,** qui les oblige d'une part à ne prêter qu'à des clients offrant de sérieuses garanties afin d'être elles-même remboursées, d'autre part à n'accorder des crédits que pour des opérations économiquement valables afin de ne pas être une source d'inflation.

Cet exposé sommaire des grandes lignes du système du crédit privé tel qu'il aurait dû fonctionner, permettra de faire apparaitre les abus auxquels la distribution du crédit a pu donner lieu.

Les abus du crédit privé n'ont pu naitre que parce que les conditions du crédit se sont transformées: l'aspect quantitatif a pris nettement le pas sur l'aspect qualitatif. Dans cette évolution les règles de sage exploitation ont été abandonnées en même temps que de nouveaux moyens apparaissaient dans la distribution du crédit.

Au XXe siècle plus particulièrement dans la période comprise entre 1913 et 1928 (augmentation de 130 %), les dépôts à vue dans les banques ont considérablement augmenté. Ces capitaux ont été remarquables à la fois par leur abondance et leur mobilité.

Leur abondance s'explique par les influences diverses qui ont libéré de grandes masses de capitaux et aussi par le fait, observé surtout en Angleterre que le prêt fait le dépôt. En effet, lorsque les banques ouvrent d'importants crédits leurs bénéficiaires se font souvent ouvrir ou augmenter leurs comptes courants.

Leur mobilité a eu deux sources: le désir de gains élevés qui s'est emparé de nombreux épargnants, et les incertitudes politiques, craintes de guerre ou de socialisation ou abus de la fiscalité. Ils sont devenus des capitaux errants, placés momentanément dans les pays où leurs propriétaires espéraient trouver la sécurité ou de meilleurs placements. Aux capitaux nationaux se sont trouvés ainsi mêlées de grandes quantités de capitaux étrangers.

L'abondance de l'offre de crédits fit que les banques travaillèrent de plus en plus avec les dépôts et de moins en moins avec leur capital. La sagesse aurait dû les pousser à ne pas immobiliser ces dépôts étant donné leur mobilité; il n'en fut rien.

En effet, si l'offre du crédit fut abondante, la demande ne le fût pas moins. Dans un monde économiquement inorganisé, où la concurrence ne connaissait pas de frein, où la guerre avait ouvert de nouvelles possibilités à la production, et où la croyance s'était répandue en la possibilité de gains exceptionnels et indéfinis, d'innombrables industriels et commerçants se sont tournés vers les organismes de crédit (ceux-ci, d'ailleurs, bien souvent désireux d'employer leurs dépôts les ont sollicités) afin d'obtenir les capitaux nécessaires à leurs entreprises.

Ces demandes étaient destinées bien plus à des investissements à long terme qu'à des opérations d'escompte. Abandonnant la spécialisation, et n'observant plus la règle de la liquidité, les banques de dépôts employèrent les capitaux placés à vue ou à court terme dans des opérations qui devaient s'inscrire dans leur actif immobilisé. Il arriva même que devant la demande, des banques dépassèrent le montant de leurs dépôts. Les moyens les plus souvent employés furent d'une part la substitution de simples ouvertures de crédits aux opérations d'escompte, d'autre part, le revolving crédit, prêt renouvelable de trois mois en trois mois qui, pour le banquier, était bien toujours un crédit à court terme, mais pour le client, un crédit à long terme.

■ ■

PENDANT que se développait la **quantité** du crédit, sa **qualité** diminuait. Cela, parce que les crédits n'étaient pas toujours accordés pour des transactions réelles et économiquement valables, ou pour des opérations saines.

De nombreux emprunteurs, même **solvables,** ont essayé d'obtenir, et ont trop souvent obtenu, par divers moyens, surtout grâce à des acceptations de papiers non commerciaux, par la mobilisation de découverts, par les avances sur titres, des crédits pour des affaires non commerciales. Ces opérations n'avaient donc économiquement pas de contre-partie, elles étaient sans relations avec l'activité réelle du marché des échanges commerciaux. A ce premier danger, est venu s'ajouter une utilisation de ces capitaux le plus souvent pour des fins purement spéculatives.

Quant à la qualité de l'emprunteur, par suite, soit des conditions économiques, soit des conditions personnelles, elle n'offrit pas toujours les garanties indispensables. **Economiquement,** les banques ne surent pas résister à certaines demandes et de nombreuses entreprises non viables furent créées ou soutenues par elles. Ce fut l'une des causes du désordre économique, car ces entreprises gênèrent les éléments sains (quand elles ne les conduisirent pas à la faillite). Et, avant elles-mêmes de succomber, elles aidèrent beaucoup à la surproduction. Personnellement (c'est une des conséquences de la baisse de moralité de l'après-guerre), de nombreux emprunteurs n'étaient pas solvables. C'est pourquoi on a pu dire que si le risque du crédit n'était pas immoral, il grandissait dans la proportion où diminuait la moralité. Contre ce risque de non remboursement les banques cherchèrent à se prémunir par l'assurance crédit. Les résultats en France ont été déplorables. Ce fût un moyen nouveau de fausser la qualité du crédit.

■ ■

Les dangers de l'abus du crédit peuvent se ramener à ceux-ci:

En premier lieu, des **dangers économiques:** d'une part le risque d'un rétrécissement brutal du crédit au cas de retrait brusque des dépôts lorsque le crédit repose presque uniquement sur eux; d'autre part, le trouble occasionné par les entreprises non viables, enfin le danger d'opérations purement spécuatives grâce à un affux de capitaux;

En second lieu, des **dangers bancaires:** d'une part le danger de l'impossibilité du remboursement des dépôts par suite de la suppression de la liquidité, d'autre part, le danger pour la banque elle-même de ne pouvoir être remboursée au cas de faillite ou d'escroquerie de l'emprunteur.

En troisième lieu, un **danger monétaire** au cas où les crédits n'ont servi qu'à augmenter le pouvoir d'achat de l'emprunteur sans contre-partie commerciale ou bien au cas où le crédit ne reposant sur aucun dépôt, l'emprunteur est défaillant.

■ ■

CES dangers se sont révélés un peu partout. On a même voulu faire du crédit, le responsable de la grande crise économique qui commença en 1920. Cette vue nous semble erronée, car le crédit n'est qu'un élément sous la dépendance de beaucoup d'autres, principalement de l'industrie. D'ailleurs chaque crise a son aspect particulier. C'est pourquoi nous n'allons prendre des exemples montrant trois manifestations des abus du crédit.

La crise allemande bancaire montre le danger d'un système de crédits reposant sur des dépôts étrangers. Elle éclata en 1931. Du 1er mai au 11 juillet, la Dranatbank dût rembourser 700 millions. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, les autres banques refusèrent leur soutien. Malgré la décision de l'Etat de garantir les dépôts, le 13 juillet se fut la panique. Les crédits étrangers qui s'étaient élevés à 2.181 millions de marks contre 120 millions de fonds nationaux se dérobèrent. La B. R. I. ne renouvela que pour trois mois un crédit de réescompte de 100 millions de dollars. L'Etat dût intervenir. Le raport de la Commission d'enquêtes sur les banques indique comme causes principales de cette crise: 1° L'insuffisance du capital propre des banques qui les incitait trop à financer l'industrie avec des dépôts; 2° L'excès des fonds étrangers; 3° Les intérêts trop élevés offerts par les banques afin d'obtenir des capitaux; 4° Les excès des demandes de crédits de l'industrie.

La France a connu deux exemples frappants des dangers de l'abus du crédit. L'un, résultant de l'investissement des dépôts à court terme dans des affaires: c'est la crise du Comptoir d'Escompte en 1889; l'autre d'avances trop importantes à un débiteur devenu insolvable: c'est la crise de la Banque Nationale de Crédit. Dans le cas du Comptoir d'Escompte qui avait investi des sommes importantes pour soutenir les spéculations de la Société des Métaux, en deux jours le remboursement de 70 millions risqua d'amener l'effrondrement du comptoir. Il fallut une avance de 140 millions de la Banque de France pour sauver la situation. Pour la B. N. C. c'est la défaillance du Comptoir Lyon-Allemand, lequel avait 322 millions de découvert, qui entraina la chute. Il faut que l'Etat intervienne avec 2.075 millions.

Quant à la crise américaine, l'effondrement des banques ne fût qu'une conséquence. Mais la politique de crédits soutenue jusqu'en 1928 par les banques et ensuite contre elles, avait amené une surproduction et un trouble économique tels que le chômage, le ralentissement des affaires, amenèrent la panique. Il faut noter que la manifestation réelle du début de la crise fût l'effondrement des cours de Bourse, lesquels avaient été artificiellement gonflés par la spéculation. Celle-ci s'alimentait pour beaucoup grâce au crédit.

■ ■

AUCUN des grands pays n'avaient pu se résoudre à laisser se dérouler jusqu'en leurs conséquences extrêmes la faillite de leurs établissements de crédit.

Il faudrait une étude spéciale et fort longue pour passer en revue les innombrables remèdes envisagés par les différents gouvernements.

Les uns ont pris les pertes à leur charge, afin de permettre l'assainissement sans arrêter la marche des banques. D'autres ont donné la garantie à des emprunts de consolidation. Certains enfin, ont souscrit directement le capital nouveau.

Cela, c'était la liquidation de la crise. Mais, pour en prévenir le renouvellement, la plupart des législations avaient imposé des mesures très diverses. Dans certains pays, l'Etat, qui avait pris en mains pendant la période de crise, l'organisation du crédit, l'avait conservée. D'autres, inspirés par les doctrines d'économie dirigée entendaient diriger le crédit. Le plus grand nombre s'était contenté de contrôler l'organisation et le fonctionnement du crédit privé.

La conclusion que l'on pourrait tirer de l'examen de toutes ces mesures est très importante pour notre pays, lequel doit entièrement reviser son économie.

On peut dire que des efforts avait été faits, sinon pour supprimer, du moins pour atténuer les **dangers bancaires** du crédit privé, mais, presque partout, **les dangers économiques** subsistaient.

Or, une crise bancaire pure est sans grave danger, la crise du Comptoir d'Escompte en témoigne: elle ne résulte que de l'abandon des règles d'une sage exploitation. La plupart des législateurs n'avaient fait que codifier celles-ci.

Les dangers économiques, au contraire, se répercutent dans tous les domaines. A ce sujet, plusieurs des mesures prises (la fixation d'une relation stricte entre le capital et le volume des dépôts par exemple), risquaient d'aggraver la crise en faisant perdre au crédit de son élasticité. La raison en est simple: il ne s'agissait que de réglémentations bancaires, alors que la principale source des abus du crédit privé, réside dans les demandes démesurées de l'industrie et du commerce; et il est très difficile à une banque d'y résister.

Dans la réorganisation de l'économie française, il faudra donc bien organiser le crédit bancaire, et des mesures ont déjà été prises. Mais ce sera insuffisant. La banque ne s'est développée que parce que l'industrie et le commerce ont grandi dans d'énormes proportions; elle est donc sous l'indépendance étroite de l'activité économique. Ce n'est qu'en organisant soigneusement celle-ci, que l'on atténuera vraiment dans l'économie à venir les dangers d'un abus du crédit privé. Mettons à profit les mois actuels, pendant lesquels nous pouvons réfléchir et travailler, pour approfondir une doctrine française.

MémoNum © montpellier3m

LES ARTS ET LES LETTRES

Souvenir

IL Y A DEUX ANS MOURRAIT...

Lucien DUBECH

LUCIEN Dubech était né à Romorantin en 1882, non très loin du village où naquit Péguy non très loin de la gentilhommière de René Benjamin, et de la villégiature aimée de Léon Daudet, à mi-chemin des landes et des côteaux, sur un sol sableux et délicatement sculpté par les influences d'un climat divin. Lucien Dubech est un être prédestiné. Trente ans plus tard, nous le retrouvons qui arpente, naturellement, les quais dans l'aube grise de Paris, et il écrit ses premiers vers, et il poursuit sa course un peu nerveuse dans les rumeurs du « matin profond », sur les traces du Maître; il découvre la Provence et de jour en jour plus familièrement, et il apprend le provençal avec la hâte passionnée d'un cousin trop longtemps éloigné du foyer, et il peut lire « Mireille » dans le texte; comme Bainville, homme d'oïl, il est, il veut être occitan d'adoption. Il a trouvé les avenues longtemps ignorées de sa véritable vie. Et je crois qu'il y a là une date, et comme un moment capital dans l'histoire non tant de Dubech seul, que de presque tous les hommes de sa génération.

Cette fiévreuse enquête de la vingtième année sur les frontières de l'anarchie intellectuelle, Dubech l'a pratiquée, beaucoup l'ont pratiquée, avec une amère liberté: on s'en souviendra toute une vie. Mais au seuil de sa trentième année, « en l'an trentième de mon âge » comme dit Villon, qui est toujours l'âge du premier testament, et le terme de la première étape, où l'on souffle et détourne un peu la tête vers le passé, quand on n'a même plus l'espérance de l'illusion, c'est l'éternelle discipline de l'Ordre qui est alors revendiquée, non pas dans la lassitude plus ou moins découragée, mais dans la pleine conscience de soi. Dubech a été l'homme de cette revendication, il en a été l'apôtre, avec une vigueur rustique et l'appétence du grand qui surent ne jamais l'abandonner, jusque dans les pires déliquescences de l'anarchie.

Petit-fils d'artisan blésois, il y a du Péguy en lui: révolutionnaire romantique, nourri dans le climat des pavés et des barricades, sa première éducation est celle des imageries d'Epinal qu'il feuillette à l'Ecole primaire. Dubech est un gamin en sabots qui joue à la petite guerre dans la tradition de 93 et de 48. C'est un destin banal. A vingt ans, il lit Proudhon, il est railleur, hargneux, — un sous-vallés — il veut être scandaleux dans son non-conformisme moins étudié qu'instinctif; mais il est artiste et le souvenir des destructions communardes, comme à Nietzsche, lui arrache des gémissements apaisés: il commence de prospecter les avants postes de l'Ordre. Ne disons pas qu'il s'embourgeoise: ceux qui le connaissent savent qu'il a toujours ignoré les plis fatidiques du ventre et du menton, qui définissent extérieurement le « symbole » bourgeois. Dubech a l'âme d'un corsaire. Mais en 1910, l'Ordre ou ce qu'on appelle l'Ordre, a pris les armes: camelots du roi et terrassiers syndicalistes fraternisent dans les geôles de la santé, et Janvion, le cégétiste Janvion pend Marianne aux fenêtres de l'Hôtel de Ville. Aussi bien de Proudhon à Charles Maurras, et de Vallès à Léon Daudet, la route est facile, rectiligne entre les platanes bien droits. Dubech s'est enfin trouvé c'est qu'il avait l'âme plus simple, et la tête plus solide que Péguy, perpétuellement insatisfait dans le harcèlement de soi.

■ ■

DUBECH fit donc sa crise de romantisme entre quinze et vingt-cinq ans, à peu près comme tous les adolescents boutonneux et hagards de notre littérature. Mais son œuvre mûre exprime à travers les paysages humides et lumineux de l'Ile de France, une ascendance doublement classique. De Mistral à Ronsard, ses maîtres les plus authentiques, nous devinons en lui une suite d'influences tenaces: Malherbe dont il a la grâce altière, Nerval dont il a retenu l'enjouement et la prestesse du tour, l'amertume voilée, son ami Derême, Racine surtout dont il cultive l'élégance difficile. Dubech est un racinien d'élite: il y a une musicalité racinienne, ordonnée et un peu crispante dans son déploiement sobre, qu'on ne retrouve qu'en lui. C'est à Racine, aussi bien, qu'il consacre, après Lemaître, avant Maulnier, une étude sagace, un « Jean Racine politique » dont il est permis de dire qu'il constitue une tentative d'explication racinienne par l'histoire et la géographie et qu'il situe certaines extrémités raciniennes dans le quartier de l'Ecole des Sciences Politiques.

Dubech est aussi un essayiste de grande lignée, elliptique, narquois, et d'une érudition ailée; il avait écrit, en jouant de sa plume griffue, un délicieux petit roman « La grève des forgerons » et quelques contes spirituels, sarcastiques, dans la manière de Voltaire et Bainville. Et c'est précisément à Bainville, qu'il devait succéder, quand on lui confia le feuilleton dramatique de « l'Action française ». Il le rédigea, vingt ans durant, jusqu'à sa mort, avec une verve et une sûreté dans le sens critique, un souci de liberté et d'honnêteté intellectuelles, qui le classèrent au premier rang et qui lui ouvrirent les colonnes de « Candide » et de « La Revue Universelle ». Nourri dans le culte et la méditation des grandes œuvres de l'esprit, encore que très favorable aux jeunes tentatives, inaccessible à toutes les formes de camaraderie littéraire, mais curieux des misères matérielles, il traversa le monde de la critique et du théâtre avec le constant désir de maintenir l'indépendance et la dignité de son jugement. Aujourd'hui qu'il ne nous reste plus de cet homme exceptionnel que le souvenir et quelques livres peut-être introuvables, ne conviendrait-il pas qu'on réunisse en librairie ses feuilletons les plus caractéristiques et qu'on nous donne ainsi une histoire du théâtre de l'entre deux guerres, écrite au jour le jour, dans le style vif et cassant que nous aimions, avec des ouvertures brutales sur les coulisses, les loges, les bureaux directoriaux. Un semblable recueil constituerait la plus fidèle des suites à la volumineuse « Histoire du Théâtre » en cinq tomes, que sût pieusement composer Dubech, à l'occasion bénédictin.

Guy POULON

RENDONS-NOUS SERVICE...

Etudiant achèterait Manuels d'Histoire assez développés sur Antiquité, Moyen-Age, Renaissance, Temps modernes, de préférence dans les cours Huby ou Malet-Alba. Ecrire Perceveaux, Lycée Berthollet, Annecy.

Signalons aux germanistes la récente publication des ouvrages suivants: Gœthe: « Conversation avec Eckermann » (Nouvelle traduction, N R F. 100 francs). Jean d'Armada: « Wagner troubadour » (70 fr.). « Wagner: Mes œuvres » (probablement un extrait des mémoires). Berteaux et Lepointe: Dictionnaire allemand-français. (Très bon instrument de travail. (Hachette 150 fr.)

Etudiant possédant le cours de Droit civil, 2me année, professé à la Faculté de Montpellier en 1940-41, pourrait-il le prêter ou le vendre ?

NOS MOTS CROISÉS

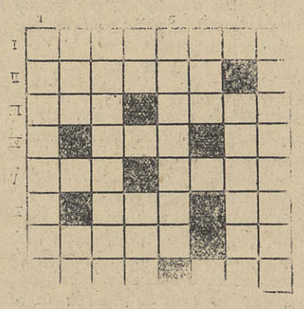

HORIZONTALEMENT

I. — Asile mystique.
II. — Parce qu'elles donnent parfois la fièvre, on les méprise.
III. — Collection d'Aiguilles; Malgré son nom, fut une héroïne.
IV. — N'existe plus à l'état d'appartement vide; Vient s'ajouter au fardeau.
V. — Début d'une finale; Malice.
VI. — Mot latin; Fin d'infinitif.
VII. — Appartient à l'air, vous disent les faux méridionaux; Note de musique.
VIII. — Prénom féminin ou montagne renversée; Conjonction ou véhicule.

VERTICALEMENT

1. — Gêné ou gênant.
2. — A certain jeu prouve que 4 plus 4 égale 20; Son initiale et celle de sa partenaire pour ce total.
3. — Pour un approvisionnement qui n'est pas alimentaire.
4. — Les deux mots du 4 ont un sens sinistre.
5. — Capitale des tapis et des roses.
6. — Sa mort a fait pleurer bien des mélomanes.
7. —Tondra d'une façon ennuyeuse
8. — Un verbe que nous voudrions voir précéder les impôts!

✦

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

Horizontalement. — 1. Académie; — II. Bibelots;; — III. Stomacal; — IV. Lena; — V. Nein; Son; — VI. Turc; Stu; — VII. H. T.; Emiée; — VIII. Usines.

Verticalement. — 1. Absinthe; — 2. C. T. I.; Eut; — 3. Abolir; — 4. Démences; — 5. Elan; — 6. Mocassin; — 7. Ita; Otée; — 8. E. S. C.; Nues.

LE CINEMA

Nous, les Gosses - Le dernier des six

Le cinéma, nous l'avons souvent écrit ici, ne réalisera de vrais chef-d'œuvres que lorsque les metteurs en scène, abandonnant les intrigues macaroniques, les dialogues filant comme du gruyère, les décors branlants, les vieilles stars dévitaminées et les gigolos blancs comme des cœurs d'endives, lanceront leurs cameras dans l'aventure, à la découverte de l'univers, de ses mystères et de ses forces.

Le film de Louis Daquin, **Nous les gosses**, est un film moyen, chaque fois que l'intrigue, les conversations ou les personnages adultes prennent trop d'importance. Mais il échappe à la médiocrité et monte comme une fusée chaque fois qu'il se borne à nous faire assister, non aux aventures, mais aux ébats de la bande de gosses. L'attaque de la diligence, la poursuite du ballon dans la rue et jusque dans la cour de l'école, où la verrière vole en éclats jusqu'aux nuages, moins, semble-t-il, sous le choc de la balle que de l'explosion des forces de jeu de ces cinquante mioches, ces quelques scènes qui se succèdent à une vitesse vraiment cinématographique, sont des pages d'anthologie, que l'on peut placer à côté de l'invasion des sauterelles de **Visages d'Orient** ou de la bataille du saule et de la cuscute dans **La Force des Plantes.**

Une bande de gosses, prise ainsi sur le vif, c'est quelque chose d'aussi naturel qu'un troupeau de chevaux sauvages, qu'une cavalcade de nuages dans le ciel, ou une tempête en mer. Mais chaque fois que Louis Daquin en prend un en particulier et lui fait répéter les phrases du dialogue qu'il a apprises par cœur, le petit homme se révèle aussi cabotin que Francen, et le charme s'enfuit.

Louise Carletti sert de trait d'union entre le monde des gosses et celui des grandes personnes. Son rôle est quelconque, et elle ne vaut pas mieux que lui. Larquey évite à peine le grotesque dans un personnage de policier amateur qui n'était pas fait pour lui et aurait gagné à être joué de façon absolument burlesque. Gilbert Gill n'a pas grand'chose à faire, mais le fait bien. Enfin un nouveau venu, Bussières, est si parfait dans un rôle de « pâle voyou » qu'on se demande si c'est là sa nature ou s'il est vraiment grand comédien.

En résumé, un film toujours agréable, nettement au-dessus des histoires d'amour habituelles, et qui comporte quelques moments de vrai cinéma.

MERINDOL.

■ ■

LE DERNIER DES SIX

Bien sûr ce n'est pas un film extraordinaire, ce n'est même pas un bon film, mais on y trouve un effort incontestable pour s'évader de cette médiocrité crasse, de cette nullité absolue, de cette constante resucée d'« astuces ayant fait leurs preuves » dans laquelle pataugent tous nos producteurs depuis l'armistice. Et les critiques vont enfin avoir quelque chose à se mettre sous la plume.

Ceci dit l'intrigue est mal menée, le dialogue est faux, les personnages bourrés de contradictions, et, ce qui est terrible, c'est qu'on entrevoit souvent des occasions de « faire du cinéma ». Georges Lacombe passe régulièrement à côté: on sent qu'il est dominé par son film et qu'il ne sait plus où donner de la caméra.

Pierre Fresnay, Michèle Alfa, Jean Tissier passent tout leur temps à courir après des rôles qui leur échappent constamment. Il ne les rattrapent d'ailleurs jamais. Mais aussi quels rôles! André Luguet lui, tout de suite essouflé, se traine lamentablement jusqu'à la découverte de l'assassin qui a lieu, bien entendu, à la fin du film.

Jean Chevrier nous prouve une fois de plus, et c'est très fort, qu'on peut-être encore plus nul, plus vide et plus ridicule que Pierre Richard Wilm.

Quant au spectateur, il s'estime très heureux qu'ils n'aient été que six, frémit à la pensée qu'ils auraient pu être douze et regrette qu'ils n'aient pas été que trois.

Raymond CASTANS

LES ARTS

Présentation d'une grande fresque photographique

« Jeune France » présente cette manifestation dont le photographe Pierre Boucher est le réalisateur. Elle ne groupe pas moins, autour de celui-ci, de 12 photographes dont certains d'entre eux sont également décorateurs, illustrateurs, écrivains, cinéastes, reporters.

La partie centrale sera constituée par un photo-montage de 18 mètres sur 0 m. 75, intitulé « Naissance de la Forme » qui donne un aperçu complet du talent de Pierre Boucher. Elle se complètera de 15 panneaux de 2 m. sur 1 m. 30 signés de Tabart, Luc Diétrich, Denise, Bellon, Zuber, Karquel, Mouriquand, Raymond Gid, Thérèse, le Prat, Séruzier, Jousse, Jean-Marie Marcel, Jacques Duboin.

Signalons enfin que c'est avec l'aide précieuse du Service Central Photographique que cette exposition, qui parcourra par la suite de nombreuses villes de la zone libre, a pu être mise sur pied malgré les difficultés matérielles actuelles.

Poésie 41 -- N° 6 --

CE numéro est placé en principe sous le signe de l'actualité d'Arthur Rimbaud. En réalité Seghers avait écrit à quelques écrivains à ce sujet. La plupart, fort heureusement préfèrent situer Rimbaud à son époque, au moment où il portait en lui les blessures tenaces de la guerre de 1870, ces blessures bleues comme des veines.

H. Moudor, A. Gide, Ramuz, Loys Masson, Jean Cassou, Daniel, Pops, ont répondu si différemment qu'il semble préférable d'attribuer la diversité de leurs réponses à la complexité d'Arthur Rimbaud. Il est des richesses où l'on ne se lasse pas de puiser. Chacun construit un Rimbaud à son image, le déformant, le malaxant à souhait. Aucun peut-être n'a su se mettre à la place de Rimbaud, gifflant les conventions, méprisant et admirant la poésie jusqu'à la lancer hors de soi pour ne plus jamais la ressaisir. Rimbaud a su mépriser: orgueilleusement, misérablement, il a bâti son château de silence, son immensité silencieusement belle. Il a su se taire pour toujours et pourtant sa voix nous guide encore, parmi les vagues qui tremblent et les océans qui se retirent.

■ ■

« Soir de l'homme », de Pierre Emmanuel me paraît réunir le meilleur de l'œuvre « Emmanuelienne ». Une poésie constamment pleine d'humain, pleine de vie. « Soir de l'homme » est sûrement un des grands poèmes modernes avec telle page de Michaux et Claudel, tel poème de Valéry,

Daniel Simond, J. M. Gerbault, publient dans Poésie 41, deux mauvais poèmes.

Ceux d'Audisio, Alain Borne, Seghers, Le Dantec n'offrent guère plus d'intérêt.

André de Richaud avec la « Voix du Sang » montre au contraire, une richesse poétique mise à nu:

Le vent mortel trainé par de fausses [hirondelles
Voilà ma pauvre vie.

Un poème lourd de désespoir, mais d'une beauté certaine.

Des chroniques d'un inégal intérêt, des dessins inégalement louables font de ce numéro de Poésie 41, une mosaïque étrange,, où le pire voisine avec le meilleur, signe des temps et de l'inquiétude universelle à classer les valeurs.

André SALVET

Soyez de nos Amis
Abonnez-vous!

LES GRANDES FIGURES DU JAZZ

par André HODEIR

« FATS » WALLER

THOMAS « Fats » Waller est certainement le plus grand pianiste noir. C'est aussi la personnalité la plus originale, la plus marquante du monde du Jazz, après Louis Armstrong.

Ce qui frappe dès l'abord chez Fats, c'est son extraordinaire sens de l'humour. Qu'il joue, qu'il chante, qu'il encourage ses musiciens par des « yes! yes! » ou des « hello! » retentissants, cet humour est sans cesse présent; on le retrouve dans se moindres disques comme dans ses meilleurs. Aussi est-il l'une des caractéristiques de sa personnalité.

Que l'on ne prenne point ce que je viens d'écrire en mauvaise part. On peut fort bien émouvoir tout en faisant rire, nous en avons eu de multiples exemples au cinéma, au théâtre, dans la littérature. Fats Waller ne fait que le prouver une fois de plus, mais il le prouve à sa manière, qui est la plus originale.

A vrai dire, l'humour de Fats revêt de multiples aspects. Dans Scrontch, par exemple (Gramo K. 8174), le chorus de piano fourmille de « gags », et le chorus vocal est d'une clownerie irrésistible. Dans « Paswonky » (Gramo K 8.227), Fats grogne de façon réjouissante. Dans d'autres disques, il est d'une truculence inouïe. Dans d'autres encore, son humour ne se manifeste que par de légères touches, ou bien il est pour ainsi dire « en veilleuse », mais toujours on sent sa présence de façon permanente.

Souvent, Fats prend une des mélodies fades et niaises de Broadway (mélodies qui correspondent exactement à nos chansons sentimentales, celles de Tino Rossi par exemple), et la chante avec des intonations emphatiques du plus haut comique. Il est toujours amusant de l'entendre se moquer ainsi de ces airs si plats aux paroles si stupides.

Parfois, notamment lorsqu'il joue le blues, le jeu de Fats cesse d'être humoristique pour devenir poétique. Comment s'en étonner? L'humour n'est-il pas la poésie du comique? Fats atteint là son maximum; peu de musiciens ont dans le blues le même recueillement, la même simplicité, le même « feeling ». Fats parvient aussi à donner à certaines mélodies pauvres de forme et de fond, une atmosphère de blues, comme c'est le cas dans « You're not the only oyster in the stew » (Gramo K 7.861), où il joue un solo magnifique; par là, il prouve qu'il est de la lignée des J. Noone, des Joé Smith et autres grands musiciens noirs.

Au piano, le jeu de Fats est un exemple typique de ce « style orchestral » que pratiquent la plupart des grands pianistes noirs: J. P. Johson, Willie Smith « le lion », Teddy Weatherford, Cliff Jackson, Freddie Johnson etc. Sa main gauche si sûre, si souple, si puissante, confère à son jeu une confortabilité unique, tandis que sa main droite est, suivant les cas, sobre ou truculente. Il possède une technique instrumentale remarquable, et s'exprime avec une grande aisance.

Fats n'est pas seulement un soliste de tout premier plan; c'est aussi le plus parfait pianiste d'orchestre que l'on puisse imaginer. Son soutien rythmique et harmonique (Fats est doué d'une musicalité hors de pair) est toujours impeccable.

Comme chanteur, Fats est évidemment moins génial que comme pianiste. Mais, outre ses qualités d'humoriste qui se manifestent peut-être plus pleinement dans ses vocaux que dans ses chorus de piano, il ne faut pas oublier qu'il est capable de chanter d'une façon extrêmement hot, dans un style « dirty » qui, pour être à l'opposé de celui d'Armstrong, n'en a pas moins quelques résonnances semblables (voir pour exemple, le vocal de « You're not the only oyster in the stew » déjà cité).

Depuis 1934, Fats est à la tête d'un excellent petit groupement, le « Fats Waller and his rhythm », dont nous avons de très nombreux disques. Ce petit orchestre de studio, est devenu par la suite régulier; il comprend quelques grands musiciens, notamment le saxo-ténor Eugène Sedric (qui est, après Hawkins, et sur le même plan que Hershall Evans, le meilleur spécialiste de son instrument), le guitariste Albert Casey (dont les contre-chants pendant les vocaux de Fats sont presque toujours délicieux), et le drummer Slick Jones. Ce qui fait la valeur de cet ensemble c'est la présence de Fats, qui sait communiquer à ses compagnons une ardeur, un entrain, une vie qui sont malheureusement le plus souvent absentes des séances d'enregistrement. Et ce n'est pas la moindre qualité de Fat que ce don d'animateur qu'il a toujours eu.

■ ■

JE ne voudrais pas terminer sans citer un fragment de l'excellent article qu'a écrit sur Fats une de ses plus ferventes admiratrices la poétesse Madeleine Gautier:

« Fats Waller joue comme il vit, avec l'aisance et la force précise du génie. C'est une force de la nature, et sa santé est à ce point normale, qu'elle le met à l'abri de toutes les contagions. L'entendre est une joie, le voir une détente. Il s'installe au piano se carre sur son tabouret, jetant sur la salle un coup d'œil aimable, rectifie la position du micro, jette plusieurs « hello » retentissants pour établir le contact, et se met à jouer. Immédiatement, il entraine ses musiciens, stimule leur inspiration, leur fait prendre plusieurs chorus à la file quand il les sent en forme, exprime le meilleur d'eux-mêmes. Sa façon de chanter les mélodies les plus tendres d'un air goguenard qui ridiculise le sentimentalisme de bazar sous lequel s'étiole le vrai cœur du monde, sa candeur pour lancer les plaisanteries risquées, la tendresse trapue qu'il cache sous un mot banal, ses mimiques, son air sérieux pour remettre les choses à leur place, son don de rire, sa bonhomie, sa courtoisie, son art de dénouer les situations délicates, tout cela se reflète dans son jeu. Il sait ne pas écraser de beauté, il n'oblige et ce n'est pas sur le moment qu'on peut mesurer l'attraction qu'exerce son génie; ce qu'il dit, ce qu'il fait, ce qu'il joue sont tellement en harmonie, font tellement partie d'un tout, sa personnalité est si bien balancée et son abord musical tellement affable que la joie qu'il produit précède le pourquoi qu'on se pose. » (1).

Il nous faudrait bien un Fats Waller en France, ne croyez-vous pas? Ne serait-ce que pour se moquer de Vincent Scotto et de son interprète Tino...

(1) « Jazz-hot », juillet-août, 1939.

RESTRICTIONS CHEZ LES DIEUX
(Feuilleton dessiné par Tony Tollis)

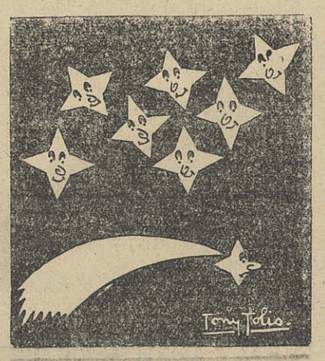

LES PLEIADES

— Regardez donc la Voie Lactée qui fait la queue!

« L'Echo » chuchote...

L'Académie Goncourt a marché cette année, sur les traces de sa glorieuse aînée l'Académie Française. Elle a accueilli un érudit, homme du monde, membre de l'Institut. Elle a couronné un romancier dont la renommée n'avait nul besoin de cette couronne supplémentaire.

✦

Le jour même où les débris des dix se réunissaient place Gaillon pour élire le successeur de Rosny aîné, Lucien Descaves faisait retentir le tonnerre à la première page d'un hebdomadaire. Sans le nommer, il prenait violemment parti contre la candidature de Pierre Champion.

Rien n'empêche, écrivait-il, de le faire entrer à l'Académie Française. A l'Académie Goncourt, c'est autre chose. Nous y sommes encore trois ou quatre pour le moins assez anciens dans la maison de Goncourt et imbus de l'esprit et de la lettre du testament qui nous gouverne, pour les faire respecter...

...Le temps n'est pas encore venu, Dieu merci! — s'il doit venir — où il suffira, pour faire partie de l'Académie Goncourt, d'avoir de belles relation, et pignon sur rue.

Quelques heures après que les rotatives eurent imprimé cette affirmation, M. Pierre Champion était élu membre de l'Académie Goncourt. Lucien Descaves n'eut plus qu'à renâcler sa colère.

Il a voté, lui pour André Billy, « un homme de lettres vivant de sa plume ».

Homme de lettres, André Billy? Ça se saurait.

Qu'il vive de sa plume, c'est bien exact, et, en un sens, réconfortant. Au moment où tant de travailleurs, leur métier bouché, cherchent de nouvelles carrières, le cas d'André Billy prouve qu'on peut vivre d'une profession pour laquelle on ne possède pas la moindre disposition, et même en s'y montrant médiocre ouvrier.

M. Pierre Champion est fils d'Honoré Champion et neuveu d'Edouard Champion, grands éditeurs et bons serviteurs du livre. Il aura lui-même bien servi la littérature, en empêchant André Billy d'entrer à l'Académie Goncourt.

✦

Ceci dit, il est évident que Descaves a raison, en principe. L'Académie Goncourt doit être, selon le désir du testateur, une assemblée de véritables hommes de lettres et non une succursale papotante et dorée de l'Académie Française. Or, si à part Rosny jeune, dont personne ne sait bien ce qu'il a écrit, les plus anciens membres de l'Académie répondent bien à ses vœux, les trois derniers élus semblent engager la petite assemblée vers une voie mondaine et salonnarde. Les trois derniers élus sont Sacha Guitry, dont nous ne dirons rien, de peur de n'en pas dire assez, René Benjamin, ce pion au visage en forme de larme, et enfin Champion, qui est fort sympathique mais dont la place était évidemment sous la Coupole plutôt que chez Drouant.

✦

Lorsque E. de Goncourt fonda par testament l'Académie il légua à chaque académicien une rente de 6.000 fr. Pour l'époque, c'était considérable, et un écrivain passionné des lettres pouvait s'en contenter pour vivre à son aise, tout en se consacrant uniquement à son œuvre. Aujourd'hui, que voudriez-vous qu'il fit avec cinq cents francs par mois?

C'est pourquoi on voit les neuf élire un dixième qui « a pognon sur rue », comme de vulgaires Académiciens Français.

✦

En décernant leur prix 1941 à Henri Pourrat, les Dix ont encore imité les Quarante, dont le Grand Prix du Roman a l'habitude de « révéler » au public des auteurs connus depuis longtemps. Henri Pourrat est un auteur de grand talent, un des écrivains les plus équilibrés, les plus sains, de la littérature contemporaine. Son œuvre est solide et trapue comme une véritable fille d'Auvergne. Mais le Prix Goncourt n'est pas un prix destiné à consacrer les talents, mais à les révéler. C'est à un débutant qu'il doit aller, non à un auteur chevronné.

Les neuf auraient agi de façon bien plus pertinente si, au lieu de donner le Prix 41 à Pourrat, ils avaient appelé ce dernier à siéger parmi eux. Le choix eût été parfaitement conforme à « l'esprit et à la lettre » du testament du fondateur, et l'Académie Drouant y eût gagné de recevoir un peu de sang de province bien oxygéné.

Et cela lui eût permis de couronner Quand vient la fin, de Guérin, ou Les Arnaud de Proel.

✦

Au déjeuner traditionnel, sur dix, ils étaient quatre. Au fait, ils ont peut-être « fait ça » à la belotte?...

✦

Apprenant l'élection de Champion et l'attribution du prix à Pourrat, Descaves qui avait voté par correspondance, a déclaré:

« C'est entendu. L'Académie Goncourt vole au secours de ceux qui n'attendent plus rien des honneurs ni de la fortune. »

Ce disant, il s'est trompé, car de tels hommes n'existent pas.

Et il a ajouté qu'il n'admettait pas l'élection de Champion, et qu'il espérait que sa position lui amènerait du renfort avant « qu'une nouvelle entorse au testament de Goncourt, venant après la seconde, dégénère en infirmité... »

La première entorse, dans son esprit, est l'élection de Sacha Guitry.

Pauvre Descaves, qui a gardé tout le feu, toutes les illusions de sa jeunesse! Parions qu'avant de mourir il aura le temps de voir l'Académie Goncourt accueillir un duc ou un cardinal!

Les très vieilles dames du Fémina

✦

ont moins fait parler d'elles. Pour des raisons qu'elles n'osent pas dire tout haut, elles avaient décidé de ne pas attribuer leur prix. Mais elles ne savaient pas trop comment expliquer leur abstention. Alors leur présidente, la très chère et très précieuse dame Saint-René Tallandier, se dévouant pour la communauté, s'est cassé la jambe. Ce qui a permis au jury d'avoir une bonne raison de ne pas se réunir.

Puisque nous en sommes aux prix... L'Académie Française, outre le Grand Prix du Roman et le Grand Prix de Littérature, en distribue chaque année une quantité de moins importants, qui permettent à d'obscurs écrivailleurs de faire imprimer sur leurs cartes de visite « Lauréat de l'Académie Française ».

Vue la dureté des temps, l'Académie vient de faire connaître que, l'année prochaine, elle admettrait à concourir non seulement les livres édités, mais les manuscrits.

Ce qui lui permettra de décerner ses prix à des ouvrages qui ne sortiront du tiroir de leur auteur que pour y retourner et que personne, pas même — surtout pas — les Académiciens ne lira jamais.

Mais un livre achevé, une couronne de laurier un peu défraichie, une bourse modeste, en faut-il davantage pour combler l'amour-propre d'un homme de lettres?

✦

Enfin, pour en finir avec les distributions, louons les Renaudot d'avoir, continuant leur tradition, couronné un excellent livre, le meilleur, sans doute, des livres de guerre parus à ce jour, Quand le temps travaillait pour nous, de Paul Mousset. Depuis qu'ils ont attribué leur prix au Voyage au bout de la nuit, rejeté par les Goncourt, les Renaudot ont, chaque année fait un choix meilleur et plus original que les Dix. Il semble que ce soient eux qui répondent aux vœux du fondateur de la petite Académie. Si nous étions M. Descaves nous déménagerions.

✦

Le Théâtre de l'Atelier joue Eurydice, de Jean Anouilh. La pièce est curieuse. Orphée est jeune musicien ambulant, et Eurydyce une théâtreuse de tournée. Ils se rencontrent dans un buffet de gare, vivent une journée de grand amour, puis elle meurt. Alors apparait le Destin, en imperméable et chapeau mou, qui propose au violoniste de l'emmener aux enfers chercher son Eurydice. Renouvelant la fable, la moderne Orphée ne sait que reperdre définitivement son amante.

L'histoire pourrait s'arrêter là, mais Jean Anouilh a ajouté un acte au cours duquel le Destin persuade Orphée qu'il doit mourir pour retrouver son Eurydice. Le musicien se laisse convaincre, et la pièce est finie.

Jean Anouilh ne manque pas de talent. Ni de culot. Son personnage du Destin en pardessus mastic est, en effet, sorti tout droit du film L'étrange sursis, et son dernier acte itou. Il est évident que ce film ne se joue plus à Paris, et que peu de Parisiens l'ont vu, puisqu'il sortit l'année de la guerre. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour se permettre un pareil pillage.

Jean Anouilh ne pourra plus dire, maintenant, que le cinéma est sans influence sur le théâtre...

✦

Sa pièce, pleine de qualité, ne vivra d'ailleurs, nous le pensons, que d'une courte vie. Elle suivra sous peu son héroïne aux enfers. Son principal interprète, en effet, chaque soir l'assassine. Alain Cuny, Orphée moderne, a l'air d'un Pierrot mal débarbouillé de sa farine. Il récite son rôle d'une voix monotone monocorde, pleurarde, insupportable. Il redescend tous les jours deux fois aux enfers. Il n'est pas un spectateur qui ne souhaite qu'il y reste.

Il avait eu un gros succès aux Noctambules dans la pièce de Giono, Le Bout de la Route. Les litanies du rêveur de Manosque allaient parfaitement à son genre de manque de talent. On parla beaucoup de lui. Il commençait une carrière. Il la termine avec Eurydice. Ainsi le veut le Destin, avec ou sans chapeau mou.

✦

M. René Rocher, directeur de l'Odéon, vient de faire poser une affiche destinée au étudiants. Il leur rappelle que « placé par ses destins au flanc de la Montagne-Sainte-Geneviève, entre la Sorbonne — centre traditionnel du travail intellectuel — et les jardins du Luxembour — dérivatif agreste offert à leurs loisirs — l'Odéon est naturellement leur théâtre... »

Et il leur demande « communications de leurs rêves, de leurs essais, de leurs premiers travaux dramatiques », ajoutant que tout manuscrit qui lui sera adressé sera lu avec attention.

Débuter à l'Odéon! Au second théâtre français! Quel rêve pour un de nous! La boite aux lettres de M. René Rocher doit déborder.

✦

A l'Œuvre, Boussac de Saint-Marc fait jouer L'Amazone aux bas bleus. Son héroïne est une Raymonde Machard quintessenciée, une fâme de lettres, qui ne fait l'amour que pour mieux en écrire.

Un tel personnage eût supporté une satire. A vouloir le prendre au sérieux, l'auteur n'a réussi qu'à faire rire encore davantage. Ceux, du moins, des spectateurs, qui ne dormaient pas.

✦

L'Echec à Don Juan, aux Ambassadeurs est un succès. Malgré André Luguet un peu invraisemblable dans le rôle d'un semblable pourfendeur de belles. Grâce à Cocéa qui a trouvé là le meilleur rôle de sa carrière, et qui s'est fabriqué une mise en scène extraordinairement somptueuse.

C'est la pièce gaie, brûlante, richissime, que tous les Parisiens iront voir pour oublier le temps des pénitences.

✦

Marie Belle fait sa rentrée dans Vie Privée, que tourne Henri Fescourt.

Elle eût mieux fait de rester dehors.

Pour jouer le rôle du Marquis de Montriveau, dans La Duchesse de Langeais, Pierre-Richard Wilm s'est teint en noir les cheveux et les sourcils. Horreur! vont dire ses admiratrices. Comme il est swing! soupireront quelques autres.

Il n'a pu teindre, en tous cas, ses yeux glauques, et il ressemble, ainsi maquillé, à un Pierre Blanchar dont l'âme aurait été passée à l'eau de Javel.

Sa partenaire, Edwige Feuillère, a toujours de jolies dents et peu d'esprit. A eux deux, ils ont du talent comme zéro.

Le Secrétaire - gérant : Raymond CASTANS.

Imprimerie Causse, Graille et Castelnau, 7, rue Dom-Vaissette, Montpellier.

MémoNum © montpellier3m